

43^e LÉGISLATURE, 2^e SESSION

Comité permanent de la défense nationale

TÉMOIGNAGES

NUMÉRO 004

Le lundi 16 novembre 2020

Présidente: Mme Karen McCrimmon

Comité permanent de la défense nationale

Le lundi 16 novembre 2020

● (1105)

[Traduction]

La présidente (Mme Karen McCrimmon (Kanata—Carleton, Lib.)): Bonjour à tous.

Je déclare la séance ouverte.

Bienvenue à la quatrième réunion du Comité permanent de la défense nationale de la Chambre des communes.

Conformément au paragraphe 108(2) du Règlement et à la motion adoptée par le Comité le mercredi 14 octobre, le Comité se réunit aujourd'hui pour étudier les répercussions de la pandémie de COVID-19 sur les opérations des Forces armées canadiennes.

Nous avons déjà tenu une réunion en format hybride, donc les mêmes règles s'appliqueront.

Veuillez garder à l'esprit que ceux d'entre nous qui assistent en personne à la réunion, y compris moi-même, doivent respecter les règles de santé publique en vigueur à l'heure actuelle.

Lorsque vous ne parlez pas, veuillez mettre votre micro en sourdine. En ce qui concerne la liste des intervenants, le greffier et moimême ferons tout notre possible pour maintenir l'ordre des interventions de tous les membres.

Je voudrais commencer par souhaiter la bienvenue à nos témoins de ce matin.

Je suis très reconnaissante que vous ayez pu vous joindre à nous ce matin. Je vais probablement céder la parole au major-général Trevor Cadieu et lui demander de présenter les membres de son équipe. Ensuite, il pourra prononcer ses remarques liminaires.

De plus, Troy Crosby, qui est le sous-ministre adjoint, Groupe des matériels, se joindra à nous pour la seconde moitié de cette réunion, vers midi. Quand il arrivera en ligne, nous ferons une petite pause. Nous le présenterons aux participants et nous continuerons ensuite nos travaux.

[Français]

Je souhaite la bienvenue au Mgén Trevor Cadieu.

[Traduction]

J'aimerais vous céder la parole pour que vous puissiez présenter votre équipe.

Major-général Trevor Cadieu (directeur de l'état-major, Interarmées stratégiques, ministère de la Défense nationale): Bonjour, madame la présidente.

Avant de commencer, je tiens à confirmer que vous pouvez m'entendre.

La présidente: Oui.

[Français]

Mgén Trevor Cadieu: Madame la présidente, je vous remercie de nous avoir invités à discuter du rôle du ministère de la Défense nationale et des Forces armées canadiennes dans la réponse de l'ensemble du gouvernement à l'évolution de la situation de la CO-VID-19 et de ses effets sur les opérations nationales et internationales

[Traduction]

Madame la présidente, je suis accompagné aujourd'hui du majorgénéral Marc Bilodeau, médecin général des Forces armées canadiennes, et de la contre-amirale Rebecca Patterson, commandante du Groupe des Services de santé des Forces canadiennes. Comme vous l'avez mentionné, Troy Crosby, sous-ministre adjoint du Groupe des matériels, se joindra à nous durant la seconde heure de cette rencontre.

Depuis le début de cette pandémie, qui a coûté la vie à des milliers de précieux Canadiens ainsi qu'à plus d'un million de personnes dans le monde, notre devoir le plus sacré dans les Forces armées canadiennes a été de nous mobiliser pour ce qui a été et doit continuer d'être une défense nationale contre la COVID-19.

À partir de février, alors que nous nous efforcions tous de mieux comprendre cette maladie et les menaces qu'elle représente, les Forces armées canadiennes se sont déployées en soutien aux Affaires mondiales et à l'Agence de la santé publique sous la rubrique opération Globe, mission que nous avons mise en place pour rapatrier des Canadiens de Chine, du Japon et des États-Unis. Dans le cadre de cette opération, le personnel médical des Services de santé des Forces canadiennes a contrôlé et préparé les voyageurs pour leur voyage, et leur a fourni des soins de compassion en vol et après le vol. À leur arrivée au Canada, les Forces armées canadiennes, en coordination avec l'Agence de la santé publique du Canada et la Croix-Rouge, ont facilité la mise en quarantaine de près de 1 000 Canadiens à la Base des Forces canadiennes Trenton en fournissant l'hébergement, le transport, les services alimentaires et le soutien aux tâches générales. Environ 300 membres des Forces armées canadiennes ont soutenu l'opération Globe.

Alors que notre pays s'organisait pour retarder et atténuer les effets de la COVID-19, le chef d'état-major de la Défense a donné des instructions pour protéger la force et se préparer à une éventuelle réponse nationale à grande échelle et durable connue sous le nom d'opération Laser, mission critique des Forces armées canadiennes qui se poursuit aujourd'hui.

Afin de préparer les Forces armées canadiennes, nous avons dispersé le personnel, limité les déplacements et les engagements, et temporairement contracté notre position de force globale afin de privilégier le soutien aux Canadiens. Sous la direction du major-général Fortin, nous avons mis sur pied l'opération Laser, formidable équipe de 24 000 membres des Forces armées canadiennes — Force régulière, Force de réserve, Rangers canadiens et civils — postés partout au pays et prêts à répondre aux demandes d'aide des Forces armées canadiennes.

Vous connaissez le travail inlassable des hommes et des femmes des Forces armées canadiennes dans 54 établissements de soins de longue durée au Québec et en Ontario. Après avoir suivi un programme de formation et d'orientation ciblé, ces membres ont dû agir de manière décisive pour former des équipes de soins civiles renforcées et se rendre rapidement dans les établissements les plus durement touchés par la COVID-19. Dans le cadre de leurs fonctions, nos coéquipiers ont observé les problèmes liés à la fourniture de soins aux résidents de certains établissements.

Comme vous pouvez vous y attendre des Forces armées canadiennes, ces membres en uniforme ont immédiatement fait part de leurs constatations tout en prenant des mesures correctives immédiates sur le terrain aux côtés de leurs collègues civils afin de fournir des soins dans la dignité. Cet effort a mobilisé près de 2 000 membres des Forces armées canadiennes, dont beaucoup se sont donnés sans compter pour mieux protéger nos Canadiens les plus vulnérables dans certains de leurs moments les plus sombres.

Par ailleurs, les Forces armées canadiennes ont eu l'honneur d'apporter leur soutien à d'autres Canadiens au cours de cette année très difficile. À titre d'exemple, des centaines de Rangers canadiens ont renforcé les mesures de santé publique dans les communautés nordiques et éloignées, tout en facilitant l'acheminement de l'aide humanitaire. Parallèlement, les experts en logistique du ministère de la Défense nationale et des Forces armées canadiennes ont aidé l'Agence de la santé publique à renforcer sa chaîne d'approvisionnement médical en participant à la réception, à l'entreposage et à la distribution d'équipements de protection individuelle et de matériel médical à la grandeur du pays.

Alors que la protection des Canadiens était et restera notre priorité absolue, les Forces armées canadiennes ont également été en mesure de projeter des avions et des équipages en soutien au Bureau des Nations unies pour la coordination des affaires humanitaires afin de fournir du matériel médical et de l'aide humanitaire à de nombreux pays d'Amérique latine et des Caraïbes l'été dernier. Cet effort a été salué tant par les Nations unies que par nos plus proches alliés.

De plus, bien que certaines formations et activités aient été interrompues pour assurer la sécurité de notre personnel pendant cette pandémie, votre armée continue d'être active dans des opérations à l'étranger. En fait, près de 2 000 soldats sont déployés pour soutenir les alliés du Canada dans le monde.

Pour l'avenir, nous reconnaissons qu'une unité, une détermination et des sacrifices supplémentaires seront nécessaires pour que nous puissions tous finir par l'emporter dans cette lutte contre la COVID. Les Forces armées canadiennes restent prêtes à s'investir aux côtés d'autres ministères, de ses partenaires et des Canadiens. Nous avons des officiers de liaison qui travaillent en soutien d'autres ministères afin de rationaliser les communications, nous faisons partie intégrante de tous les plans d'urgence du gouvernement et nous mainte-

nons une force robuste prête à intervenir, composée d'éléments des forces maritimes, terrestres et aériennes.

Nos équipes sont à nouveau pleinement intégrées à l'Agence de la santé publique du Canada, où nous travaillons avec optimisme et enthousiasme dans le cadre du groupe de travail pour le déploiement du vaccin contre la COVID-19. Plus précisément, les Forces armées canadiennes participent à l'élaboration d'un plan de soutien logistique. Nous participons à l'établissement d'un centre opérationnel national qui supervisera la distribution du vaccin, et le chef d'état-major sera prêt à donner des conseils sur la meilleure façon d'utiliser les ressources des Forces armées canadiennes pour le déploiement effectif du vaccin dans les semaines et les mois à venir.

Enfin, je conclurai en reconnaissant que nous — comme la plupart des Canadiens — avons appris à mieux fonctionner pendant cette pandémie, et que nous appliquons les dures leçons tirées de nos opérations pour renforcer notre résilience, nous développer et nous améliorer grâce à ces expériences. Notre chef d'état-major de la Défense et notre sous-ministre ont demandé que nous affinions continuellement notre compréhension et notre application des mesures de santé publique afin de nous protéger nous-mêmes et de protéger nos proches et nos communautés.

De plus, nous mobilisons des soutiens médicaux et de santé mentale pour améliorer le bien-être des troupes des Forces armées canadiennes. Nous travaillons continuellement à renforcer nos stocks d'équipements de protection individuelle et nous développons des stratégies innovantes d'atténuation des risques pour réduire le risque de transmission communautaire lors des opérations de soutien au Canada.

● (1110)

[Français]

Madame la présidente, mesdames et messieurs, nous serons heureux de répondre à vos questions.

[Traduction]

La présidente: Merci beaucoup, général Cadieu.

Au nom de toute l'équipe du Comité, je tiens simplement à vous remercier pour tout ce que vous avez fait. Le travail des Forces armées canadiennes pour soutenir les Canadiens pendant cette pandémie a fait l'objet d'une importante couverture médiatique.

Nous allons commencer les séries de questions.

Le premier à intervenir, pendant six minutes, est M. Benzen.

M. Bob Benzen (Calgary Heritage, PCC): Je vous remercie, madame la présidente.

Merci à tous les témoins. Je suis du même avis que madame la présidente et je vous remercie pour les services que vous avez rendus au Canada.

Major-général Cadieu, nombre de nos alliés et partenaires disposent d'organisations nationales pour les aider à réagir aux catastrophes. Les États-Unis disposent, par exemple, de la Federal Emergency Management Agency. Au Canada, nous comptons maintenant beaucoup sur l'armée. Parce que les pandémies et les problèmes environnementaux comme les inondations et les incendies deviendront monnaie courante, est-ce que les militaires réfléchissent et planifient à long terme pour s'organiser sur la durée avec la formation dont ils auront besoin pour faire face, d'une part, aux interventions étrangères et, d'autre part, aux interventions qu'ils devront faire au Canada? Ces interventions sont de nature totalement différente et n'ont pas les mêmes coûts.

Avez-vous réfléchi à la manière dont nous utiliserions notre Force de réserve et notre Force régulière pour faire face à cette situation en permanence?

Mgén Trevor Cadieu: C'est quelque chose que notre chef d'état-major de la Défense a envisagé avec les hauts gradés des Forces armées canadiennes, tout à fait.

D'une part, bien sûr, notre nation, comme celle de tous nos alliés, est confrontée à une situation sécuritaire mondiale qui évolue rapidement. Les Forces armées canadiennes doivent s'organiser pour faire face aux menaces posées par des adversaires potentiels. Notre chef d'état-major de la Défense se concentre donc sur les capacités et les ressources qui doivent être mobilisées pour défendre le Canada et les Canadiens contre les menaces extérieures. Cependant, il reconnaît également qu'au niveau national, nous devons être prêts à soutenir les Canadiens en cas de besoin. Comme vous l'avez laissé entendre, nous l'avons constaté à de nombreuses reprises au cours des dernières années.

Il nous a demandé d'examiner les formations et structures organisationnelles supplémentaires dont nous avons besoin pour être prêts à réagir à d'autres catastrophes naturelles, événements météorologiques et urgences nationales.

• (1115)

M. Bob Benzen: Diriez-vous qu'à l'heure actuelle, nous devons augmenter la taille de notre armée, à la fois de nos Forces de réserve et de notre Force régulière, pour faire face à toutes les situations que nous rencontrons?

Mgén Trevor Cadieu: Bien entendu, le gouvernement du Canada examine les ressources des Forces armées canadiennes en se fondant sur l'avis de notre chef d'état-major de la Défense. Nous nous organisons avec les ressources à notre disposition pour pouvoir répondre à ces deux exigences: l'impératif de protéger le Canada et les Canadiens et la capacité de répondre au niveau national aux urgences qui pourraient survenir.

M. Bob Benzen: Actuellement, ils disent que 384 cas de CO-VID-19 ont été signalés dans les forces armées au cours des 10 derniers mois. Je sais que vous avez beaucoup réduit vos efforts de formation pour assurer la sécurité de notre personnel. Certaines formations ont repris. Je sais que nous avons dispensé de la formation à Wainwright il y a quelques semaines. Pouvez-vous nous parler un peu de la formation? Parce que cette pandémie va se poursuivre pendant un certain temps, nous devons reprendre la formation et mettre nos forces en forme, alors quels sont nos plans pour remettre la formation à niveau?

Mgén Trevor Cadieu: Vous avez tout à fait raison. Pour que les Forces armées canadiennes puissent maintenir leur avance et être prêtes à répondre aux nouvelles menaces, nos membres doivent continuellement se former aux différents types de milieux dans lesquels ils pourraient être déployés. Au départ, lorsque nous connaissions peu cette maladie, il était nécessaire de contracter la force et de privilégier le soutien que nous apportions aux Canadiens. Au fil du temps, à mesure que nous avons mieux compris la COVID-19,

nous avons pu lancer ou relancer un certain nombre d'activités de formation et d'opérations.

En termes généraux, notre chef d'état-major de la Défense et notre sous-ministre ont formulé un certain nombre de principes directeurs, si vous voulez, qui doivent être mis en place à mesure que nos responsables de la mise sur pied des forces et nos différents secteurs se réengagent dans la formation. Par exemple, il est absolument essentiel que nos coéquipiers respectent les mesures de santé publique et qu'ils aient à leur disposition des masques non médicaux et des équipements de protection individuelle si cela est nécessaire. Ils doivent être correctement formés à l'utilisation des équipements de protection individuelle. Nous veillons à ce qu'il y ait une période d'intégration pour tous les membres des Forces armées canadiennes et le personnel du ministère de la Défense nationale avant qu'ils ne reviennent travailler, afin qu'ils puissent visualiser le milieu dans lequel ils vont se trouver, tout en nous assurant que nous respectons la latitude dont certains de nos coéquipiers ont besoin pour travailler depuis leur domicile.

La dernière chose que je dirais est que, au fur et à mesure que nous nous déployons à nouveau sur le terrain pour effectuer notre entraînement aux manœuvres, nous sommes obligés de faire preuve d'imagination, d'innovation, sur la façon de le faire en toute sécurité pour maintenir une distance physique, par exemple, et une hygiène rigoureuse. Nous devons accorder une grande attention aux détails et faire preuve d'un leadership et d'une cohésion solides au sein de toutes nos équipes.

M. Bob Benzen: Je suis d'accord. Il y a beaucoup de nouveaux...

La présidente: J'ai bien peur que votre temps soit écoulé, monsieur Benzen.

Monsieur Robillard, vous avez la parole.

[Français]

M. Yves Robillard (Marc-Aurèle-Fortin, Lib.): Bonjour, major-général.

Je vous souhaite la bienvenue, ainsi qu'à votre équipe.

Quel fut plus particulièrement le rôle des femmes au sein de l'opération Laser des Forces armées canadiennes?

Mgén Trevor Cadieu: Madame la présidente, je remercie le député de sa question.

[Traduction]

Je vais commencer à répondre à cette question et je céderai ensuite la parole à l'amirale Patterson pour voir si elle souhaite s'étendre sur ce sujet.

Ce que je dirais catégoriquement, c'est que tout au long de l'opération Laser, les dirigeantes et les membres féminins des Forces armées canadiennes ont occupé une place importante dans absolument tous les aspects de l'intervention des forces, qu'il s'agisse du déploiement dans les établissements de soins de longue durée ou de la prestation de conseils aux autres ministères. Les Rangers canadiens, composés de femmes et d'hommes, ont débarqué dans nos collectivités pour aider les Canadiens vulnérables dans leurs moments difficiles.

Je ne vois pas d'élément de force utilisé dans le cadre de l'opération Laser où la présence des femmes n'a pas été mise en évidence.

Je vais céder la parole à l'amirale Patterson pour voir si elle souhaite apporter des précisions à ce sujet.

(1120)

Contre-amirale Rebecca Patterson (commandante, Groupe des Services de santé des Forces canadiennes, ministère de la Défense nationale): Merci.

Les femmes ont été pleinement intégrées dans l'ensemble de la force opérationnelle. Sur ces 24 000 personnes, les femmes ont été représentées à parité dans tous les domaines de travail.

À part cela, je n'ai rien d'autre à ajouter.

[Français]

M. Yves Robillard: Voici ma deuxième question.

Dans le nord du Québec, les Rangers canadiens ont joué un rôle essentiel dans le soutien apporté à leur communauté.

Pouvez-vous nous donner quelques informations sur l'importance des Rangers tout au long de la pandémie de la COVID-19?

MGen Trevor Cadieu: Madame la présidente, je remercie le député de sa question.

[Traduction]

Je pense que vous avez tout à fait raison de dire que les Rangers canadiens ont joué un rôle important dans l'intervention des Forces armées canadiennes pour aider les Canadiens tout au long de cette pandémie.

Vous avez fait allusion en particulier au soutien des Rangers canadiens dans la province de Québec. Bien sûr, nous mobilisons les Rangers dans les régions du Nunavik et de la Basse-Côte-Nord, entre autres, pour fournir un soutien logistique essentiel, faciliter l'acheminement de l'aide humanitaire et participer à l'établissement de sites de dépistage. C'est essentiellement ce que nous avons vu aussi dans d'autres régions du Canada.

Lors de la première vague de cette pandémie, les Rangers canadiens ont été déployés dans un certain nombre de leurs collectivités locales. Ils ont pu contribuer à renforcer certains des messages relatifs aux mesures de santé publique et nous donner une meilleure idée des besoins de ces collectivités afin que nous puissions mieux aider les Canadiens.

[Français]

M. Yves Robillard: Quelles étaient les réactions et la réponse des communautés vis-à-vis des Rangers?

Mgén Trevor Cadieu: Madame la présidente, je remercie le député de sa question.

[Traduction]

Dans de nombreux cas, presque tous, nous constatons que nos Rangers canadiens sont très intégrés dans leurs collectivités locales. Ils sont très respectés en raison de la formation qu'ils reçoivent et des services qu'ils rendent au Canada. Souvent, nos Rangers canadiens assument des rôles de leadership dans la gouvernance de leurs collectivités respectives, de sorte qu'ils ont été très chaleureusement accueillis partout au Canada tout au long de cette pandémie.

[Français]

M. Yves Robillard: Je vous remercie de vos réponses.

[Traduction]

La présidente: Merci beaucoup.

[Français]

Monsieur Brunelle-Duceppe, vous avez la parole.

M. Alexis Brunelle-Duceppe (Lac-Saint-Jean, BQ): Merci, madame la présidente.

Je tiens à remercier les témoins d'être avec nous aujourd'hui pour répondre à des questions si importantes.

Je n'ai pas entendu parler de ce qui suit et je suis curieux. Dans le cadre de l'opération Laser au Québec, combien de militaires ont contracté la COVID-19 dans les CHSLD au Québec?

Mgén Trevor Cadieu: Merci, madame la présidente.

[Traduction]

Je vais céder la parole à notre médecin général, car votre question porte précisément sur le nombre de membres des Forces armées canadiennes qui sont tombés malades dans des établissements de soins de longue durée. Globalement, au Québec et en Ontario, une cinquantaine de nos membres — 55 je crois — ont contracté la COVID-19 par suite de leur service dans des établissements de soins de longue durée.

Le major-général Bilodeau pourrait être en mesure de fournir des précisions supplémentaires concernant la province de Québec.

(1125)

[Français]

Major-général Marc Bilodeau (médecin général, Forces armées canadiennes, ministère de la Défense nationale): Merci, madame la présidente.

Effectivement, on parle de 55 militaires au total en ce qui concerne les CHSLD et les centres de soins de longue durée au Québec et en Ontario. Je n'ai pas les chiffres exacts, mais je pense qu'il s'agit d'une quarantaine de cas au Québec et d'une quinzaine en Ontario. Nous pourrions vous revenir avec des chiffres plus précis, si vous le désirez.

M. Alexis Brunelle-Duceppe: Oui, ce serait apprécié.

Savez-vous si, parmi les 55 militaires qui ont contracté la CO-VID-19, certains ont contracté une forme sérieuse de la maladie et ont dû être hospitalisés?

Mgén Marc Bilodeau: Madame la présidente, je remercie le député de sa question.

Tous les 55 militaires qui ont contracté la COVID-19 à cause de leur présence dans les centres de soins de longue durée ont récupéré de la maladie sans séquelles évidentes. Nous faisons un suivi rapproché de ces gens. Nous gardons un registre de tous les militaires qui ont été infectés et allons faire un suivi à long terme pour nous assurer que leur santé reste bonne à la suite de l'infection.

M. Alexis Brunelle-Duceppe: D'accord.

Je vous ai demandé si plusieurs militaires ayant contracté la maladie avaient dû être hospitalisés parce que je veux savoir ceci. Advenant une prochaine vague ou une autre pandémie, si des militaires devaient se rendre à nouveau dans des établissements de santé ou intervenir ailleurs, les Forces armées canadiennes seraientelles prêtes à les traiter? **Mgén Marc Bilodeau:** En fait, il n'y a pas d'hôpital militaire au Canada actuellement. Les soins tertiaires ou les soins hospitaliers dépendent des soins de santé du civil. Nous donnons ces soins dans le cadre d'un partenariat. Sur les 55 militaires ayant été infectés au cours de la mission dans les centres de soins de longue durée, aucun n'a dû être hospitalisé.

M. Alexis Brunelle-Duceppe: D'accord.

Y avait-il un protocole ou une marche à suivre avant la pandémie en pareille matière?

Mgén Marc Bilodeau: Pouvez-vous répéter la question?

M. Alexis Brunelle-Duceppe: Y avait-il un protocole ou une marche à suivre avant la pandémie en pareille matière?

Par exemple, dans une opération militaire pour venir en aide dans les CHSLD, si un grand nombre de militaires contractaient la maladie, y avait-il déjà un protocole en place?

Mgén Marc Bilodeau: Nous avons un partenariat à long terme avec tous les établissements de soins de santé civils dans toutes les régions du Canada où nous avons des bases militaires. Nos militaires dépendent de ce partenariat pour des soins chirurgicaux, des soins hospitaliers, des soins préventifs ou spécialisés. Ce partenariat existe depuis plus de 20 ans maintenant. Cela nous permet de donner à nos militaires un accès aux soins dont ils ont besoin, au moment où ils en ont besoin.

M. Alexis Brunelle-Duceppe: Cette pandémie est hors norme. Ni vous ni moi n'avions vécu une telle situation au cours de notre vie. Depuis la grippe espagnole, je ne pense pas qu'il y ait eu une pandémie mondiale aussi forte et dommageable sur tous les plans.

Selon vous, devrait-on prévoir des changements à ce protocole qui est en place depuis 20 ans, puisque, un jour ou l'autre, nos militaires reviendront peut-être dans les CHSLD ou seront possiblement déployés ailleurs?

Ne devrait-on pas changer le protocole ou, du moins, l'ajuster?

Mgén Marc Bilodeau: Évidemment, une telle crise nous incite à mettre en perspective plusieurs dogmes présents au sein de nos organisations. La démarche des leçons apprises est critique et nous permet de voir comment nous pouvons mieux nous positionner à l'avenir. La crise engendrée par la pandémie n'y fait pas exception.

Le Mgén Cadieu veut peut-être commenter de façon plus large la situation des Forces armées canadiennes.

[Traduction]

Mgén Trevor Cadieu: Madame la présidente, je n'ai pas grandchose à ajouter à ce stade-ci.

Bien sûr, quand nous pourrons faire le bilan de ce que nous avons appris de nos activités en soutien du Canada en ces temps de pandémie, notre chef d'état-major de la défense fera des recommandations au gouvernement sur l'affectation des ressources et la façon dont nous organiser pour faire face à d'autres menaces du genre envers le Canada et les Canadiens à l'avenir.

• (1130)

[Français]

M. Alexis Brunelle-Duceppe: Est-ce qu'il me reste du temps de parole, madame la présidente?

La présidente: Non.

M. Alexis Brunelle-Duceppe: D'accord.

Je vous remercie beaucoup, messieurs, de ces réponses.

[Traduction]

La présidente: Monsieur Garrison.

M. Randall Garrison (Esquimalt—Saanich—Sooke, NPD): Merci beaucoup, madame la présidente.

Je tiens vraiment à commencer par exprimer ma gratitude de la part des néo-démocrates, au nom de l'ensemble des Canadiens, envers les Forces armées canadiennes pour le rôle qu'elles jouent pendant cette pandémie, afin d'entretenir nos relations internationales et d'aider nos autorités nationales.

J'aimerais parler encore un peu des ressources. J'ai souvent exprimé devant ce comité que le budget opérationnel des Forces armées canadiennes suffit à peine, compte tenu du taux d'inflation observé au Canada, pour assurer la poursuite de l'ensemble de leurs activités. Cette année, il y a même bien des activités extraordinaires qui s'y sont ajoutées.

À la connaissance de nos témoins, les Forces armées canadiennes ont-elles reçu du financement supplémentaire pour s'acquitter des devoirs supplémentaires qui leur ont été confiés pendant cette pandémie?

Mgén Trevor Cadieu: Je devrai fournir ultérieurement au Comité une réponse écrite détaillée pour lui donner les chiffres précis.

Comme tous les ministères qui ont dû se mobiliser pour venir en aide aux Canadiens en réaction à la COVID-19, je crois, notre ministère a demandé des ressources supplémentaires. Je devrai toutefois vous fournir les détails de tout cela par écrit ultérieurement.

M. Randall Garrison: Merci. Nous serons vraiment très curieux de lire cette réponse.

Dans cette première série de questions, j'aimerais mettre l'accent sur l'aide apportée par les Forces canadiennes aux centres de soins de longue durée. Il faut être honnête, les rapports produits par le brigadier-général Carpentier et le brigadier-général Mialkowski ont de quoi choquer.

Je me demande si nous pourrions faire état des principales conclusions de ces rapports, pour le compte rendu d'aujourd'hui, sur ce à quoi les Forces canadiennes ont été confrontées quand elles ont été appelées en renfort dans les centres de soins de longue durée de l'Ontario et du Québec.

Mgén Trevor Cadieu: Madame la présidente, je demanderai à mes collègues de compléter ma réponse.

Bien sûr, quand les membres des Forces armées canadiennes ont été déployés dans ces résidences, ils ont été mobilisés par le Canada et les Canadiens pour de bonnes raisons. Il est évident que la situation était grave dans les centres de soins de longue durée.

Ce qu'ils ont découvert dans bien des résidences... Je fais là des généralisations, mais je dois souligner que la situation était différente d'une résidence à l'autre, elle n'était pas exactement la même dans toutes les 50-quelque résidences où les Forces armées canadiennes ont été fièrement déployées aux côtés de nos collègues civils.

Dans certaines résidences, par exemple, les militaires ont constaté que les politiques sur la prévention et le contrôle des infections n'étaient pas respectées. Dans certains cas, ils ont découvert que le personnel n'avait pas la formation requise ou qu'il manquait de fournitures médicales. Ils ont observé des déficiences dans l'infrastructure de soins de longue durée. Il y avait des problèmes de qualité des soins offerts aux Canadiens ou aux résidants vulnérables de certaines résidences. Bien sûr, il y avait un taux élevé de contamination du personnel, de sorte que dans certains centres de soins de longue durée, le niveau d'absentéisme est venu exacerber les conditions existantes.

J'aimerais demander au médecin général s'il a quelque chose à ajouter, après quoi nous passerons le relais à la commandante du Groupe des Services de santé.

Mgén Marc Bilodeau: Madame la présidente, pour résumer, en gros, nous avons relevé des problèmes de sécurité pour le personnel et les patients, qui devaient être corrigés.

Dans le domaine de la santé, la sécurité des patients et du personnel est fondamentale, évidemment. C'est la responsabilité de chaque fournisseur de services de santé ou membre de l'équipe médicale, lorsqu'ils observent des problèmes, de les signaler, de les nommer, pour qu'ils soient corrigés.

M. Randall Garrison: Lorsque cette opération a pris fin, et je ne crois pas me tromper en disant qu'il n'y a plus d'aide offerte par les forces armées dans ces établissements, à qui les responsabilités des activités en question ont-elles été transférées? Sont-elles simplement revenues à l'administration déjà en place dans les différents centres de soins de longue durée, ou est-ce qu'une tierce partie a déployé des ressources pour faire le nécessaire dans chacun d'eux?

• (1135)

Mgén Trevor Cadieu: Les Forces armées canadiennes avaient établi au départ avec les provinces visées un protocole de transition s'appuyant sur une série de critères convenus en prévision du départ de nos effectifs.

Pour que nos équipes quittent ces établissements, il fallait d'abord et avant tout que les ministères provinciaux responsables de la santé et des soins de longue durée évaluent la situation et nous indiquent que le soutien des forces armées n'était plus nécessaire. Il y avait aussi d'autres critères à remplir. Ainsi, nous devions notamment être convaincus que l'établissement était tout à fait apte à gérer la situation à l'interne; que les mesures de prévention et contrôle des infections dont j'ai parlé avaient bel et bien été mises en place; et qu'il y avait suffisamment d'employés en poste pour faire le travail. Un échange de documents ou de lettres entre la province et les Forces armées canadiennes devait ensuite permettre d'officialiser ces critères de transition.

Pour répondre plus directement à la question, disons que les Forces canadiennes ont quitté ces établissements dans bien des cas à la demande de la province concernée, et qu'elles en ont alors confié la responsabilité aux gestionnaires en place.

On vous parlera sans doute par exemple de l'intervention de la Croix-Rouge canadienne au Québec. Les effectifs de la Croix-Rouge ont été dépêchés pour offrir du soutien dans des établissements autres que ceux où les Forces armées canadiennes étaient déployées.

M. Randall Garrison: Étant donné que nous observons maintenant une très forte... La présidente: Je suis désolée, monsieur Garrison.

Nous passons à Mme Gallant.

Mme Cheryl Gallant (Renfrew—Nipissing—Pembroke, PCC): Merci, madame la présidente.

Je vais adresser ma première question au médecin général. Où se situe le personnel des Forces armées canadiennes dans l'ordre de priorité pour l'accès à un vaccin?

Mgén Trevor Cadieu: Je crois que je vais laisser notre médecin général vous répondre.

Mgén Marc Bilodeau: J'allais vous permettre de commenter dans un premier temps pour peut-être ajouter ensuite des précisions au besoin.

Mgén Trevor Cadieu: Nous collaborons de très près avec l'Agence de la santé publique du Canada en prévision d'une campagne de vaccination. Les gens de l'Agence s'emploient actuellement à déterminer qui aura la priorité lors du déploiement d'un vaccin, en pensant notamment aux gens les plus vulnérables et aux premiers répondants.

Les responsables de l'Agence de la santé publique n'ont pas encore pris ces décisions qui seront soumises aux élus au cours des jours ou des semaines à venir. Bien évidemment, les Forces armées canadiennes seront prises en compte dans l'établissement de l'ordre de priorité pour ce vaccin.

Nous menons un exercice très similaire à l'interne pour recommander un ordre de priorité en matière de vaccination pour les employés du ministère de la Défense nationale et les membres des Forces armées canadiennes. Ces recommandations seront soumises à notre chef d'état-major de la défense.

Mme Cheryl Gallant: Le gouvernement fédéral a fait savoir que la vaccination contre la COVID-19 serait facultative. Est-ce le cas également pour le personnel des Forces armées canadiennes?

Mgén Trevor Cadieu: Notre chef d'état-major de la défense est justement en train d'examiner cette question pour laquelle il recevra également l'aide de ses conseillers en matière de santé.

Je ne sais pas si notre médecin général souhaite ajouter quelque chose?

Mgén Marc Bilodeau: Comme le major-général Cadieu l'a indiqué, les discussions à ce sujet se poursuivent, et mon rôle consiste à formuler des avis d'ordre médical.

Mme Cheryl Gallant: Si des militaires choisissent de ne pas être vaccinés — en présumant que ce sera facultatif —, en quoi leurs perspectives de déploiement, de promotion ou de transfert seront-elles affectées? Disons que je ne vais pas vous poser la question pour l'instant, car ces décisions n'ont pas encore été prises. C'est néanmoins une situation que nous allons suivre de près.

Est-ce que tous les membres des Forces armées canadiennes vont recevoir un vaccin provenant de la même entreprise?

Mgén Trevor Cadieu: Je crois que l'Agence de la santé publique en est à faire ses calculs quant aux quantités de vaccin qui pourront être fournies par les différents fabricants. Nous ne savons donc pas pour l'instant lequel de ces vaccins sera disponible pour le personnel des Forces armées canadiennes.

Je crois que le médecin général a peut-être de plus amples détails à vous fournir à ce sujet.

(1140)

Mgén Marc Bilodeau: Il y a aussi le fait que nous ne savons pas encore quel vaccin sera le plus efficace pour nos membres. Nos effectifs sont constitués pour une bonne part de jeunes adultes en bonne santé, et nous ne savons pas quel vaccin fonctionnera le mieux pour eux. Il est donc trop tôt pour dire quel vaccin sera utilisé

Mme Cheryl Gallant: Est-ce que les réservistes seront traités sur le même pied que les membres des forces régulières pour ce qui est de l'ordre de vaccination?

Mgén Trevor Cadieu: Il est bien certain que le chef d'état-major de la défense planifiera la campagne de vaccination à l'interne en accordant une importance égale aux membres de la force régulière, de la Force de réserve et des Rangers.

Pour ce qui est de la séquence exacte de déploiement du vaccin, je répète que nous en sommes encore à l'étape des analyses.

Mme Cheryl Gallant: Merci.

Combien de membres des Forces armées canadiennes ont contracté la COVID-19 à la suite d'un déploiement à l'étranger?

[Difficultés techniques]

Mme Cheryl Gallant: Madame la présidente, nous pourrions peut-être arrêter le chronomètre.

M. James Bezan (Selkirk—Interlake—Eastman, PCC): Madame la présidente, est-ce que nous venons de perdre la connexion avec tous nos témoins?

Mme Cheryl Gallant: Je ne savais pas que mes questions pouvaient avoir un effet aussi paralysant.

Mgén Trevor Cadieu: Madame la présidente, je veux seulement vérifier si la connexion est bien rétablie.

Mme Cheryl Gallant: Combien de membres des Forces armées canadiennes ont contracté la COVID-19 à la suite d'un déploiement à l'étranger?

Mgén Trevor Cadieu: Madame la présidente, je vais devoir transmettre ultérieurement au Comité une réponse plus précise à ce sujet. Je peux toutefois vous dire qu'il y a un nombre relativement restreint de membres des Forces canadiennes qui ont contracté le virus alors qu'ils étaient déployés à l'étranger.

Mme Cheryl Gallant: Combien de membres des Forces armées canadiennes sont décédés en conséquence directe d'une infection à la COVID-19?

Mgén Trevor Cadieu: Aucun membre des Forces armées canadiennes n'est décédé après avoir contracté la COVID-19. Je vais demander à notre médecin général de vous en dire plus long sur l'état de santé des membres qui ont été malades.

Mgén Marc Bilodeau: Au total, six de nos membres ont dû être hospitalisés et tous les autres ont été traités par nos services externes

Mme Cheryl Gallant: Merci.

La présidente: Vous êtes la bienvenue, madame Gallant.

Nous passons à M. Bagnell.

Le greffier du Comité (M. Michel Marcotte): Pourriez-vous activer votre micro, s'il vous plaît?

L'hon. Larry Bagnell (Yukon, Lib.): Merci, madame la présidente.

Je tiens moi aussi à remercier chaleureusement les militaires canadiens. Vous êtes là pour nous protéger, un rôle toujours difficile et dangereux qui l'est encore plus dans des situations comme celle que nous connaissons actuellement. Je vous prie donc de remercier vos troupes en notre nom.

Je veux aussi remercier M. Robillard qui a posé la première question que j'allais vous adresser. Je m'intéressais en effet moi aussi aux Rangers qui, comme vous le savez, offrent des services essentiels que personne d'autre, dans bien des cas, ne pourrait offrir. Un grand merci donc aux Rangers canadiens pour leur travail dans l'Arctique et dans le Nord.

Mes autres questions s'appuient sur l'excellent travail de recherche effectué par les gens de la Bibliothèque du Parlement. Madame Dumont pourrait peut-être d'ailleurs leur faire part de ma gratitude pour le travail exceptionnel et professionnel qu'ils accomplissent sans cesse pour les comités et les députés.

Major-général, je ne sais pas si vous pourriez faire le point avec nous sur notre mission en Lettonie, dans la mesure où les considérations liées à la sécurité vous le permettent évidemment, en nous indiquant si des ajustements ont dû y être apportés en raison de la pandémie.

• (1145)

Mgén Trevor Cadieu: Nous vous sommes également reconnaissants pour le soutien exprimé à l'endroit des membres des Forces armées canadiennes, et nous serons ravis de faire le message.

Comme je l'indiquais dans mes observations préliminaires, au début de la pandémie, alors que nous tentions d'en apprendre davantage sur cette maladie qui frappait le Canada et le reste du monde, le chef d'état-major de la défense a décidé de limiter temporairement le déploiement des Forces armées canadiennes à l'échelle planétaire.

Vous voulez savoir ce qu'il en est de notre mission en Lettonie, connue sous le nom d'opération Reassurance. Comme vous le savez, nous avons déployé là-bas un groupement tactique de présence avancée renforcée.

Malgré la décision du chef d'état-major de la défense de limiter notre présence à l'étranger, il a été convenu, à la lumière des recommandations formulées par ses conseillers médicaux, que le Canada pourrait poursuivre sans véritable contrainte sa mission en Lettonie. Tout au long de la crise, les Forces armées canadiennes ont donc sans cesse offert leur soutien dans le cadre du groupement tactique de présence avancée renforcée tout en respectant les directives émises par les autorités lettonnes de la santé publique.

Nous avons dû limiter nos activités de façon un peu plus marquée dans d'autres endroits comme l'Irak, par exemple, où la pandémie était hors contrôle. Il y a également d'autres facteurs, comme la situation géopolitique et les risques pour la sécurité en Irak, qui nous ont obligés à revoir notre position dans la région.

Parmi les missions où nous avons dû limiter le déploiement de nos forces, je pourrais aussi vous donner l'exemple de l'Ukraine. C'était encore là en raison d'une propagation effrénée de la CO-VID-19 et des autres difficultés que connaît ce pays.

Toutes les fois que cela était possible, nous avons intensifié notre collaboration, nos opérations et nos activités de formation pour appuyer nos alliés.

L'hon. Larry Bagnell: Merci.

Vous avez parlé de l'Irak. Pouvez-vous nous dire comment se portent les quelque 400 soldats qui sont maintenant rentrés au pays après leur déploiement là-bas?

Mgén Trevor Cadieu: La contribution des membres des Forces armées canadiennes déployés en Irak s'est articulée autour de deux volets principaux. D'une part, nous avons soutenu la Force opérationnelle interarmées multinationale dans le cadre de l'opération Inherent Resolve qui visait à vaincre le groupe État islamique. La taille de cette mission a été réduite de façon importante au cours des derniers mois, mais on continue d'offrir de la collaboration à certains niveaux inférieurs et une formation pour le renforcement des capacités. D'autre part, les Forces armées canadiennes poursuivent leur contribution à la mission de l'OTAN en Irak, même si c'est encore là dans une mesure plus restreinte.

Les soldats déployés en appui de la Force opérationnelle interarmées sont rentrés au Canada. La plupart ont eu droit à un congé bien mérité avant de reprendre leurs activités pour la mise sur pied d'une force au sein de leurs services respectifs.

L'hon. Larry Bagnell: Merci.

C'est tout le temps que j'avais.

La présidente: Merci beaucoup, monsieur Bagnell.

[Français]

Monsieur Brunelle-Duceppe, vous avez la parole.

M. Alexis Brunelle-Duceppe: Madame la présidente, nous venons de parler de déploiement à l'étranger.

Dans le cadre de l'opération Globe, les Forces armées canadiennes ont déjà répondu à une demande de l'ONU pour le transport de nourriture et de fournitures médicales au nom du Programme alimentaire mondial de l'Organisation mondiale de la santé.

Jusqu'à présent, les Forces armées canadiennes ont-elles été en mesure de répondre à toutes les demandes d'aide humanitaire et internationale liées à la pandémie?

Mgén Trevor Cadieu: Madame la présidente, je remercie le député de sa question.

[Traduction]

Les Forces armées canadiennes se sont empressées de répondre avec beaucoup de fierté à la demande d'aide humanitaire en Amérique latine et dans les Antilles. Nous avons même été l'une des seules forces militaires, l'un des seuls pays, à distribuer du matériel médical dans les régions en question, un soutien qui a été jugé grandement utile.

Nous harmonisons bien sûr nos efforts avec ceux de nos alliés pour faciliter le déploiement de l'aide humanitaire et du matériel médical requis dans différents pays du monde. Il est bien certain que les Forces armées canadiennes ne peuvent pas à elles seules répondre à la demande à l'échelle planétaire et que nous devons coordonner de près nos activités avec celles de nos alliés.

• (1150)

[Français]

M. Alexis Brunelle-Duceppe: D'ailleurs, je vous en félicite.

Les Forces armées canadiennes seront-elles en mesure de répondre aux prochaines demandes liées à la pandémie?

Mgén Trevor Cadieu: Madame la présidente, je remercie le député de sa question.

[Traduction]

Nous continuons sans cesse d'en apprendre davantage sur les besoins découlant de cette pandémie aussi bien au Canada qu'à l'échelle internationale. Nous pouvons bien sûr constater une forte flambée de la transmission de la maladie partout dans le monde, et nous continuons à analyser de près les exigences qui en découlent pour les Forces armées canadiennes au bénéfice du Canada et des Canadiens, ainsi que de nos alliés, le tout dans les limites des ressources à notre disposition. Au fil des missions qui nous seront confiées par le gouvernement du Canada, nous travaillerons de concert avec nos alliés pour faire le nécessaire partout sur la planète.

[Français]

La présidente: Je vous remercie.

[Traduction]

À vous la parole, monsieur Garrison.

M. Randall Garrison: Merci beaucoup, madame la présidente.

J'aimerais revenir à mes questions sur le rôle joué par les Forces armées canadiennes dans nos établissements de soins de longue durée. Je tiens à répéter encore une fois que je suis extrêmement fier de la contribution apportée par nos forces dans ce contexte, mais que j'ai également honte, en tant que Canadien, du fait que notre pays ait été obligé de demander aux Forces canadiennes d'intervenir dans ces établissements.

Quels enseignements les Forces canadiennes ont-elles pu tirer de leur déploiement dans ces établissements quant aux mesures à prendre pour préparer une nouvelle intervention possible d'ici la fin de la pandémie, compte tenu des quantités considérables de nouvelles infections que nous pouvons observer? Quels besoins en matière de formation ou d'équipement ont pu être cernés pour les Forces canadiennes si jamais une autre intervention se révélait nécessaire avant l'arrivée d'un vaccin?

Mgén Trevor Cadieu: Nous nous efforçons sans cesse d'être une organisation axée sur l'apprentissage. Lorsque les Forces armées canadiennes mènent des opérations de ce genre, nous veillons à faire les observations qui s'imposent pour pouvoir analyser la situation et en tirer des enseignements que nous nous assurons de mettre en commun. L'opération Laser ne fait pas exception.

Nous avons certes tiré des leçons de notre déploiement dans les établissements de soins de longue durée, mais aussi dans les autres endroits au pays où nous sommes venus en aide aux Canadiens. À titre d'exemple, nous savons désormais mieux comment nous y prendre pour enfiler, utiliser et enlever l'équipement de protection individuel à usage médical. Nous en savons aussi plus long sur les moyens à mettre en oeuvre pour mobiliser le personnel médical afin de venir en aide à certains de nos concitoyens les plus vulnérables. Nous avons aussi appris à mieux collaborer avec les agences de différents ordres de gouvernement.

Nous avons déjà pris bonne note de ces enseignements pour les transmettre à l'ensemble de nos forces. Nous demeurons prêts à répondre à de nouvelles demandes d'assistance, et les militaires qui seront alors déployés pourront bénéficier des leçons tirées du difficile travail accompli par certains de leurs collègues.

Je crois que notre médecin général pourrait peut-être vous en dire plus long à ce sujet.

Mgén Marc Bilodeau: Oui, madame la présidente.

J'ajouterais que nous suivons évidemment de très près les avancées scientifiques liées à la COVID-19. Par rapport au printemps dernier, nous en savons maintenant beaucoup plus au sujet de ce virus et notamment de son mode de transmission et des environnements plus propices à la contagion. Nous pourrons ainsi mieux préparer nos troupes en prévision des nouvelles tâches qui pourraient leur être confiées.

La présidente: Merci beaucoup.

M. Randall Garrison: Je sais que les Forces canadiennes...

La présidente: J'ai bien peur que vous n'ayez plus de temps, monsieur Garrison.

M. Randall Garrison: D'accord. Merci.

La présidente: Monsieur Bezan, à vous la parole.

M. James Bezan: Merci, madame la présidente.

Je veux remercier nos témoins pour leur comparution aujourd'hui et pour l'excellent travail accompli pour prendre soin des Canadiens pendant la pandémie, ainsi que pour le rôle joué par tous les membres de nos Forces armées canadiennes pour la protection de la force et celle des Canadiens d'une manière générale.

Je veux poursuivre dans le sens des questions de M. Garrison concernant la préparation et le recours possible aux Forces armées canadiennes lors de la prochaine vague de cette pandémie. À titre d'exemple, je sais que le maire de Winnipeg et le chef de la nation crie d'Opaskwayak ont demandé l'assistance des militaires ici au Manitoba.

Est-ce que les Forces armées canadiennes sont déjà au fait de cette requête, et seriez-vous prêts à passer à l'action au besoin?

• (1155)

Mgén Trevor Cadieu: Nous sommes assurément à l'affût de tout ce qui se passe au pays. Nous travaillons en étroite collaboration avec le ministère de la Sécurité publique, le Centre des opérations du gouvernement et d'autres ministères comme l'Agence de la santé publique du Canada, Santé Canada et Services aux Autochtones Canada.

C'est ainsi que les représentants des Forces armées canadiennes ont passé une partie de la fin de semaine à discuter avec certains de nos partenaires fédéraux de la situation au Manitoba et dans plusieurs autres régions du pays. Pour répondre plus précisément à votre question concernant le Manitoba, soyez assuré que nous suivons de près l'évolution de la situation.

Nous avons eu des échanges avec certains partenaires provinciaux afin de mieux comprendre leurs exigences et leurs besoins. Si une demande pour obtenir l'aide du gouvernement fédéral ou celle des Forces armées canadiennes est effectivement formulée, notre chef d'état-major de la défense sera prêt à conseiller le ministre à ce sujet et à déployer sans tarder des troupes pour aider les Canadiens qui en ont besoin.

M. James Bezan: Je vous remercie.

L'une des choses dont j'ai toujours été fier, c'est la façon dont les Forces armées canadiennes se sont engagées sur la voie de la préparation mentale. Lors du déploiement en Afghanistan, nous avions le programme En route vers la préparation mentale.

La semaine dernière, j'ai été un peu inquiet lorsque j'ai lu, dans les médias, le récit de la majore Karoline Martin, qui a travaillé dans les établissements de soins de longue durée en Ontario. Elle a

témoigné devant la Commission. Elle a décrit la consternation des membres des Forces armées canadiennes lorsqu'ils sont entrés dans certains de ces établissements et ont constaté les conditions déplorables et les mauvais soins auxquels étaient assujettis les résidents, qui sont aussi nos proches, dans ces établissements.

Le programme En route vers la préparation mentale sera-t-il à nouveau offert à nos militaires, ainsi qu'aux militaires qui ont travaillé dans les établissements de soins de longue durée et qui sont toujours atterrés par leur expérience, mais qui sont également prêts à retourner dans ces établissements au besoin?

Mgén Trevor Cadieu: Je vais d'abord répondre à cette question du point de vue de la chaîne de commandement, et je demanderai ensuite au médecin général de parler des soutiens médicaux précis qui sont mobilisés pour nos membres.

Nous reconnaissons tous certainement que les membres des Forces armées canadiennes sont souvent déployés dans des environnements très difficiles à l'étranger dans le cadre de certaines de nos opérations internationales et aussi, de temps en temps, ici au Canada. C'est la raison pour laquelle la force militaire de dernier recours est mobilisée.

La situation des établissements de soins de longue durée a été particulièrement difficile parce que, manifestement, nous sommes d'abord et avant tout des Canadiens, et nous n'aimons pas voir nos concitoyens souffrir. C'est pourquoi nous nous déployons, en priorité, à l'appui de ces Canadiens vulnérables.

Voici donc ce que nous tentons de faire, de manière proactive, pour préparer mentalement les membres des Forces armées canadiennes à ce type d'opération. Tout d'abord, nous nous efforçons toujours, à tous les échelons, de déstigmatiser la maladie mentale, afin de veiller à ce que les membres des Forces armées canadiennes sachent que, tout d'abord, ils vont se retrouver dans des environnements difficiles et que s'ils font face à des difficultés, ils peuvent en faire part à leur chaîne de commandement.

Le leadership et la cohésion sont des facteurs importants à cet égard. Vous avez parlé du programme En route vers la préparation mentale, qui aide à mieux visualiser cet environnement pour veiller à ce que des mesures de contrôle de l'excitation et différentes techniques soient mises en œuvre pour les membres des Forces armées canadiennes lorsqu'ils opèrent dans ces environnements.

Je vais maintenant donner la parole à notre médecin général, qui vous parlera de certains des soutiens médicaux et psychologiques qui sont offerts aux membres des Forces armées canadiennes.

Mgén Marc Bilodeau: De toute évidence, la prévention est un élément clé en matière de santé mentale, surtout lorsque les militaires sont exposés à des situations difficiles comme c'est le cas dans un établissement de soins de longue durée. C'était un élément essentiel de la préparation de nos troupes, et le programme En route vers la préparation mentale, qui existe depuis de nombreuses années, a été adapté aux besoins spécifiques des militaires qui ont été déployés dans les établissements de soins de longue durée.

Nous avons donc pu veiller à ce qu'un environnement précis soit visé, ce qui nous a permis d'offrir une préparation personnalisée à nos militaires. Lors du déploiement lui-même, des travailleurs sociaux ont été déployés et mis à la disposition de tous nos militaires déployés dans les établissements de soins de longue durée, et ce, 24 heures sur 24, sept jours sur sept. Les unités ont également déployé des aumôniers qui faisaient partie de l'équipe de soutien, en quelque sorte, et qui ont aidé à relever certains des défis auxquels nos militaires auraient pu être confrontés. Manifestement, nos membres ont pu continuer à profiter de notre soutien téléphonique 24 heures sur 24, sept jours sur sept pendant cette période, ainsi que de notre programme de soutien par les pairs, le programme SSBSO, et nous avons pu leur fournir le soin et le soutien dont ils avaient besoin pendant la mission.

Après la mission, nous avons mis en œuvre un autre programme En route vers la préparation mentale pour fermer la boucle de la partie de la mission qui concerne la prévention. Nous avons ensuite lancé un processus de dépistage après le déploiement, grâce auquel nous pourrons repérer tout militaire qui n'aurait pas été pris en charge pendant le déploiement ou immédiatement après. Ces interventions sont habituellement effectuées de trois à six mois après le déploiement.

Tout cela fait partie de notre approche permanente de dépistage et d'identification précoces des militaires qui pourraient souffrir de problèmes de santé mentale. En outre, nous menons une étude pour tenter de cerner les défis auxquels nos militaires ont été confrontés et auxquels ils sont toujours confrontés, dans le but d'apprendre comment nous pouvons mieux les préparer à de futures missions semblables à celle-ci.

(1200)

M. James Bezan: Cette étude visera-t-elle ceux qui ont été déployés dans le cadre de l'opération LASER et ceux qui ont été pratiquement confinés dans leurs quartiers en raison des mesures de protection des forces prises par le chef d'état-major de la Défense?

Mgén Marc Bilodeau: Oui, comme dans toute autre bonne étude, nous tentons de créer un groupe témoin qui nous permettra de déterminer comment cet environnement a été plus difficile qu'un autre et de cerner les tendances spécifiques liées à cet environnement.

La présidente: D'accord. Je vous remercie beaucoup.

Monsieur Spengemann.

M. Sven Spengemann (Mississauga—Lakeshore, Lib.): Je vous remercie beaucoup, madame la présidente.

J'aimerais d'abord remercier nos témoins, notre équipe d'officiers supérieurs des Forces canadiennes, d'être avec nous aujourd'hui et de leur service distingué. Par leur entremise, j'aimerais également remercier les femmes et les hommes en uniforme qui servent à leurs côtés, avec une reconnaissance particulière pour le travail que font les Forces canadiennes pour nous aider à traverser la pandémie

J'aimerais d'abord poser une question qui nous ramènera à des discussions antérieures sur la formation. J'aimerais d'abord m'adresser au major-général Cadieu.

Dans quelle mesure la formation à l'intervention en cas de pandémie fait-elle partie du programme actuel de formation des Forces canadiennes, depuis les premières étapes, c'est-à-dire la formation de base, jusqu'à la formation plus avancée des grades supérieurs?

Dans la mesure où il y a des lacunes, comment envisageriez-vous le renforcement de cette formation?

Mgén Trevor Cadieu: Le rôle ou la mission des Forces armées canadiennes est bien entendu de défendre le Canada et les Canadiens contre toutes les menaces. Donc, au fur et à mesure que les membres des Forces armées canadiennes progressent dans leur formation, ils doivent être prêts à mener des opérations de combat de portée générale qui, d'une manière générale et d'un point de vue militaire, couvrent tout un éventail d'activités que les militaires peuvent être appelés à mener.

Dans le cadre de cette formation, ils découvriront et recevront des outils qui peuvent être utilisés dans un cadre ou un paradigme national, comme dans l'opération LASER, c'est-à-dire la réponse des Forces armées canadiennes à la situation de la COVID-19. Par exemple, lorsque les membres des Forces armées canadiennes sont déployés dans le cadre d'opérations à l'étranger, ils doivent travailler avec les populations locales, avec d'autres ministères et organismes gouvernementaux et avec des partenaires. Ils sont souvent appelés à fournir de l'aide humanitaire et à assurer un soutien logistique et un soutien au transport.

Ainsi, dans le cadre de cet entraînement général au combat, ils reçoivent une série d'outils qui peuvent être appliqués à des activités telles que celle-ci.

M. Sven Spengemann: Je vous remercie beaucoup.

En ce qui concerne la capacité de déploiement des Forces canadiennes dans le contexte de la pandémie, qui se poursuivra peut-être à plus long terme, l'OTAN et l'ONU nous donnent-elles des orientations sur les déploiements dans le cadre d'opérations de paix et, dans la mesure où cette situation n'en est qu'à ses débuts, le Canada et plus particulièrement les Forces canadiennes ont-ils la possibilité de contribuer à l'élaboration de ces orientations?

• (1205)

Mgén Trevor Cadieu: Manifestement, comme vous l'indiquez, à l'échelle mondiale, nous apprenons tous, pendant que nous traversons ensemble cette pandémie, comment elle évolue et quelles pourraient être ses répercussions sur nos alliés et nos partenariats.

Je dirai toutefois qu'après avoir initialement mobilisé les forces pour privilégier le soutien aux Canadiens — un soutien qui se poursuit —, nous avons pu reprendre presque toutes nos opérations de soutien à nos alliés, y compris les forces de l'OTAN et des Nations unies déployées à l'étranger. Ainsi, environ 2 000 membres des Forces armées canadiennes sont déployés dans le cadre d'une vingtaine de missions un peu partout dans le monde.

Nous continuerons de surveiller les activités et les opérations qui seront envisagées dans le cadre de la pandémie. Si les Forces armées canadiennes ont l'occasion de se rendre utiles, notre chef d'état-major de la Défense conseillera notre ministre à cet égard.

M. Sven Spengemann: Je vous remercie beaucoup.

J'aimerais poser une question sur les réservistes, plus précisément les unités de réserve situées dans les centres urbains. Dans quelle mesure la pandémie a-t-elle affecté leur travail, leur entraînement et leur état de préparation?

Mgén Trevor Cadieu: Les réservistes des Forces armées canadiennes, madame la présidente, ont joué un rôle important dans nos interventions dans le cadre de l'opération Laser. Dans la première vague, lorsqu'on ne savait pas exactement quelle proportion des Forces armées canadiennes devait être mobilisée pour soutenir les Canadiens, les réservistes se sont vus offrir un service à temps plein, ce que nous appelons un service de classe C. Près de 7 000 réservistes ont répondu à l'appel et ils ont joué un rôle fondamental dans un certain nombre de nos opérations, notamment en ce qui concerne le soutien aux établissements de soins de longue durée, surtout en Ontario.

Pour répondre à votre question, nous avons certainement vu un certain nombre de réservistes répondre à l'appel pour soutenir le Canada dans cette période difficile. Ils ont dû faire les mêmes préparatifs et suivre la même formation que leurs homologues de la Force régulière, par exemple en ce qui concerne l'utilisation de l'équipement de protection individuelle, l'observation, le respect et l'application des mesures de santé publique et l'intégration aux opérations. Tout réserviste qui s'intègre à une opération ou à une fonction de l'opération Laser fera les mêmes préparatifs que ses homologues de la force régulière.

M. Sven Spengemann: Je vous remercie beaucoup.

Je vous remercie, madame la présidente.

La présidente: Tout d'abord, j'aimerais informer les membres du Comité que M. Troy Crosby, sous-ministre adjoint, Groupe des matériels, vient de se joindre à nous.

Souhaitez-vous faire une déclaration, monsieur Crosby?

M. Troy Crosby (sous-ministre adjoint, Groupe des matériels, ministère de la Défense nationale): Non, je vous remercie, madame la présidente.

La présidente: D'accord. Je vous remercie.

La parole est maintenant à M. Dowdall.

M. Terry Dowdall (Simcoe—Grey, PCC): Bonjour, madame la présidente.

J'aimerais remercier les témoins de leurs déclarations, et j'aimerais certainement remercier aussi tous les hommes et les femmes membres de nos Forces armées canadiennes. J'ai la chance d'avoir une base militaire dans ma circonscription, c'est-à-dire Simcoe—Grey. À la base de Borden, j'ai l'occasion de remercier bon nombre d'entre eux en personne.

J'ai quelques questions au sujet de la base. Le 5 avril, *The Globe and Mail* a indiqué que la base des Forces canadiennes de Borden serait le quartier général de la force interarmées centrale de lutte contre la COVID-19.

Le ministre m'a informé un peu plus tard. J'aurais aimé que ce soit plus tôt, car j'entendais toutes sortes d'inquiétudes de la part des résidants locaux au sujet des militaires qui semblaient arriver dans une petite ville. Les gens étaient stressés par la pandémie et se demandaient ce que cela signifiait. Peut-être que la prochaine fois, les ministères pourraient communiquer avec le député local et le prévenir un peu à l'avance. Ce serait certainement apprécié.

Selon les médias, environ 400 militaires étaient en poste à la base de Borden pour l'opération Laser. Quel était leur nombre réel?

Mgén Trevor Cadieu: Je devrai vous faire parvenir une réponse écrite sur le nombre précis de membres des Forces armées canadiennes qui étaient prêts à soutenir l'opération Laser à Borden. Mais j'aimerais ajouter que cette base, comme beaucoup d'autres au pays, a joué un rôle essentiel en permettant aux membres des Forces armées canadiennes d'organiser et de mener des opérations à l'appui des Canadiens.

Dans la mesure du possible, nous avons tenté de prendre toutes les mesures nécessaires pour informer les autorités locales des activités des Forces armées canadiennes et de leurs répercussions potentielles sur les communautés locales dans les régions desservies.

(1210)

M. Terry Dowdall: Merci beaucoup.

J'ai une question subsidiaire, si vous permettez. Je suis sûr que vous appliquiez des protocoles d'isolement dans cette base. Pourriez-vous en dire un peu plus à leur sujet?

Après notre conversation de tout à l'heure, je trouve qu'il est fantastique que votre partenariat avec les hôpitaux locaux dure depuis 20 ans. Deux de ces établissements se trouveraient dans notre circonscription hospitalière: le Centre régional de santé Royal Victoria et l'hôpital Stevenson Memorial, qui collaborent étroitement. Première question: Les tient-on au courant de l'évolution de la situation à mesure que nous mettons en place un personnel militaire plus nombreux? Deuxième question: Faites-vous des ouvertures également aux municipalités locales?

Je sais de source sûre que la municipalité d'Angus en fait partie, et qu'elle accueillera un centre de dépistage de la COVID. La base en possède-t-elle un pour votre personnel ou les soldats? Sinon, collaborez-vous avec d'autres acteurs pour faire avancer ces dossiers?

Mgén Trevor Cadieu: Je céderai la parole au médecin général qui vous répondra sur la logistique des Forces armées canadiennes pour le dépistage de la COVID. Pour ce qui est de votre question sur nos rapports avec les collectivités locales, notre chef d'état-major de la Défense s'attend à ce que les commandants des bases maintiennent des communications et des relations étroites avec leurs interlocuteurs locaux et régionaux. Entre les chefs militaires et les dirigeants civils au service desquels ils sont, le dialogue ne s'arrête pas.

Notre chef d'état-major de la Défense s'attend certainement à ce que ses commandants subordonnés tiennent les porte-parole locaux au courant de l'évolution de la réponse des Forces armées canadiennes dans le cadre de l'opération Laser et de toute activité digne de mention qui pourrait avoir des conséquences dans les collectivités où ils se trouvent.

Le médecin général pourra vous renseigner sur notre logistique de dépistage de la COVID.

Mgén Marc Bilodeau: Nous augmentons notre capacité intégrale de dépistage dans les Forces armées canadiennes. Nous possédons de plus en plus d'équipement de dépistage et nous commençons à le distribuer sur nos bases et dans nos ailes, sur nos navires, dans certains de nos déploiements.

Mais je ne possède pas de renseignements précis sur l'existence, à Borden, de tel ou tel type d'équipement, mais nous pouvons certainement les obtenir et vous les communiquer par écrit après la séance d'aujourd'hui.

M. Terry Dowdall: Merci.

Je voudrais savoir si toutes les bases sont en mesure de faire du dépistage pour notre personnel militaire, parce que, sinon, elles doivent certainement travailler en binôme avec d'autres bases pour s'assurer que ces options resteront ouvertes et que les résultats des tests pourront être connus rapidement. C'est très important.

Je tiens à vous remercier aussi sur les liens que vous nouez avec les hôpitaux locaux. Le fait que certains des hôpitaux locaux proposent des idées avec peut-être une certaine insistance est souvent irritant. Ça pourrait sans contredit faire partie du problème signalé plus tôt, l'absence de financement par l'État pour résoudre certains problèmes locaux, en santé mentale, etc., parce que beaucoup de nos hôpitaux ne sont pas ouverts en permanence. J'ignore si vous aviez une observation à faire à ce sujet.

Mgén Trevor Cadieu: Je n'ai rien de précis à dire si ce n'est de m'en tenir à la promesse de maintenir, partout au Canada, des rapports féconds entre les chefs militaires et les dirigeants des communautés où ils ont été appelés.

La présidente: La parole est maintenant à M. Baker.

M. Yvan Baker (Etobicoke-Centre, Lib.): Merci, madame la présidente.

Major-général Cadieu, major-général Bilodeau, contre-amirale Patterson, monsieur Crosby, merci beaucoup d'être venus témoigner et répondre à nos questions.

Ma circonscription d'Etobicoke-Centre pleure la mort de 42 résidents, qui ont succombé à la COVID-19 au centre de soins de longue durée d'Eatonville. Ce bilan est accablant, mais il aurait pu être beaucoup plus lourd, n'eût été le déploiement des Forces armées canadiennes venus prendre soin de mes électeurs.

En leur nom, je remercie d'abord les Forces armées canadiennes d'avoir servi dans nos établissements de soins de longue durée, particulièrement et par votre entremise, si c'est possible, les militaires qui ont pris soin de mes électeurs d'Etobicoke-Centre et qui leur ont sauvé la vie.

J'ai d'autres motifs pour vous remercier. En mai, les Forces armées canadiennes ont rédigé un rapport décrivant les conditions horribles et la maltraitance qui existaient dans les centres de soins de longue durée de l'Ontario où elles avaient été affectées. Les allégations terribles que renferme ce rapport devraient, d'après moi, alerter chaque Canadien. Les exemples de mauvais traitements et de sévices décrits ou racontés par les soldats prêtés à ces établissements sont, d'après moi, simplement inacceptables, et je pense que tous les Canadiens sont de mon avis.

Comme nous nous focalisons à juste titre sur les chiffres et les statistiques ainsi que sur certains événements, il importe également de ne pas oublier que chaque victime était une personne humaine, un concitoyen, une mère, un père, un frère, une sœur, un Canadien qui méritait un meilleur sort.

Votre rapport nous a conduits, quatre autres députés et moimême, qui représentons des circonscriptions de l'Ontario où les forces armées ont servi dans des établissements de soins de longue durée, à écrire aux premiers ministres Ford et Trudeau, pour réclamer un certain nombre de mesures, notamment l'édiction de normes nationales pour ces établissements. Beaucoup d'autres membres de notre caucus se sont joints à nous. Dans le discours du Trône, le gouvernement a annoncé qu'il collaborerait avec les provinces précisément à cette fin, des normes nationales pour les établissements de soins de longue durée. Au nom de ma communauté, je remercie les Forces armées canadiennes d'avoir pris soin de mes électeurs et de leur avoir sauvé la vie, d'avoir pris note de ce qu'elles ont découvert. Cela a permis d'éveiller les consciences, ce qui a conduit à la prise de mesures et amené le gouvernement à promettre des normes nationales. Quand ces normes seront devenues réalité, je suis convaincu que ça changera le sort des personnes âgées des générations à venir.

Je vous remercie, vous et tous les membres des Forces armées canadiennes qui ont participé à l'opération Laser.

Pourriez-vous nous décrire certaines des conditions les plus inquiétantes que les Forces armées canadiennes ont mises au jour dans ces établissements?

● (1215)

Mgén Trevor Cadieu: Je céderai sous peu la parole à notre commandant des Services de santé du Canada. Nous ne manquerons pas de transmettre l'expression de votre gratitude aux membres des Forces armées canadiennes qui sont intervenus dans ces établissements.

Avant de céder la parole à l'amirale Patterson et à notre médecin général, je soulignerai seulement que notre engagement et notre obligation permanente de signaler ce que nous voyons se doublent d'une saine préférence pour l'action. Dès la découverte de problèmes dans ces établissements, les soldats sont intervenus pour corriger les façons de faire et collaborer avec les civils pour répondre aux besoins de compassion et de soins des Canadiens vulnérables.

Je cède maintenant la parole à l'amirale Patterson. Elle parlera de certains des problèmes supplémentaires que nous avons découverts dans les établissements en question.

Cam Rebecca Patterson: Seulement pour ajouter des précisions aux propos du général Cadieu, aucun problème n'était propre à tous les établissements ontariens. Globalement, le problème touchait le respect des politiques visant à assurer des soins convenables aux résidents les plus vulnérables. Bien sûr, notre rapport, comme vous le savez, cite des exemples très précis, qui, en général, concernent le respect des politiques.

Je pourrais aussi faire observer que nous sommes allés dans des établissements essentiellement en crise, à l'invitation du gouvernement de la province. Nous avons formé un partenariat très étroit avec la direction des établissements et sous sa gouverne ainsi qu'avec le gouvernement. Je peux vous dire que, chaque fois que nous avons signalé un manque de respect des politiques ou de la norme de prestation de soins, tout le monde a volontiers apporté les correctifs nécessaires. Votre question portait aussi sur d'autres problèmes.

Puisqu'il est question de normes de soins, nous étions là, comme vous le savez, pour appuyer les établissements locaux et, en notre qualité de militaires professionnels, accomplir la mission qui nous avait été confiée. De même, en notre qualité de professionnels de la santé, nous sommes tenus de signaler les cas où certains résidents pourraient avoir subi des torts.

Encore une fois, nos quatre grands constats ont été le non-respect des politiques, des effectifs insuffisants ou même une formation insuffisante des soignants de l'établissement et des lacunes infrastructurelles.

Je cède la parole au médecin général, s'il a quelque chose à ajouter.

Mgén Marc Bilodeau: Oui. Seulement pour résumer, madame la présidente, ça revient encore une fois à la sécurité des patients et à celle du personnel. Voilà les thèmes communs et les motifs pour lesquels nous avons dû prendre des notes, intervenir et nous assurer de nous attaquer aux causes des problèmes.

M. Yvan Baker: Merci beaucoup.

[Français]

La présidente: Monsieur Brunelle-Duceppe, vous avez la parole

M. Alexis Brunelle-Duceppe: Merci beaucoup, madame la présidente.

Je suis heureux d'apprendre que ce n'est effectivement pas de normes nationales que nous avons besoin, mais des transferts en santé que les gouvernements provinciaux, dont celui du Québec, demandent depuis si longtemps. Cela dit, je ne ferai pas de politique au Comité. Ce n'est pas dans ce but que nous sommes ici.

Il a fallu prendre beaucoup de décisions difficiles, dans plusieurs domaines, et les Forces armées canadiennes n'ont pas été épargnées à cet égard. Parmi les décisions difficiles que vous avez prises, certaines concernent plusieurs cours importants. Par exemple, des cours sur la progression de carrière ont dû être annulés, reportés ou offerts à un nombre limité de candidats. Cela signifie que moins de soldats, de sous-officiers et d'officiers ont été formés. Or, ceux-ci auraient pu à leur tour former d'autres candidats.

Quel est l'impact de ces retards sur la préparation des forces armées?

• (1220)

Mgén Trevor Cadieu: Madame la présidente, je remercie le député de sa question.

[Traduction]

La pandémie, bien sûr, n'a épargné personne, de façon générale, et beaucoup de nos militaires n'ont pas été épargnés. Nous avons dû faire des choix difficiles, comme vous l'avez dit.

D'abord, pour privilégier la santé de nos soldats, quand le chef d'état-major de la Défense a ordonné aux membres des Forces armées canadiennes de se disperser, nous avons mis en branle ce que nous appelons nos « plans de continuité des opérations », pour mieux comprendre le milieu dans lequel nous étions plongés et la gravité éventuelle de la maladie. À court terme, ça nous a obligés à arrêter ce que nous appelons nos activités de « mise sur pied d'une force » ou d'instruction. Notre appui de l'opération Laser — dans les établissements de soins de longue durée — nous a obligés à suspendre une partie de l'instruction prévue à l'époque.

Pour répondre à votre question sur les répercussions de l'annulation de l'instruction, le perfectionnement professionnel que nous assurons aux membres des Forces armées canadiennes sera dans certains cas retardé. La durée de la pandémie influera sur notre capacité de ramener l'instruction au niveau de rendement qu'elle a déjà eu. Ensuite, il faut aussi, en privilégiant l'instruction, venir au secours des Canadiens désemparés de manière responsable, tout en respectant les mesures de santé publique, les consignes de distanciation sociale, le port de masques non médicaux et d'équipement de protection individuelle. Les Forces armées canadiennes ont besoin de reprendre leurs activités d'instruction, pour être prêtes à répondre non seulement aux menaces sur le territoire national, mais, aussi, à protéger notre pays contre les menaces extérieures.

La présidente: Monsieur Garrison, vous avez la parole.

M. Randall Garrison: Merci beaucoup, madame la présidente.

Venons-en au rôle des Forces armées canadiennes dans la distribution des vaccins. Nous savons que les vaccins sont pour bientôt, mais, d'ici là, nous devrons faire preuve de beaucoup de discipline.

Les Canadiens devront notamment apprendre à respecter les directives sanitaires. Quel rôle envisage-t-on pour les Forces canadiennes dans la distribution des vaccins. Mon espoir est que ce sera, en partie, d'apporter une assistance aux régions rurales, aux régions éloignées et au Nord, où les conditions sanitaires rendent la population plus vulnérable et où le nombre et les moyens des établissements médicaux sont plus limités.

Mgén Trevor Cadieu: Les Forces armées canadiennes collaborent très étroitement avec l'Agence de la santé publique du Canada et d'autres partenaires fédéraux dans le cadre du groupe de travail sur le vaccin anti-COVID-19. Pour cet effort, nous avons déjà mobilisé des membres et des commandants des Forces armées canadiennes.

Actuellement, un certain nombre de nos militaires travaillent, à partir de l'Agence de la santé publique du Canada, à établir un « centre national des opérations » qui sera le point de commandement et de contrôle ou le centre de coordination de la distribution d'un vaccin anti-COVID-19 dans tout le pays, y compris dans le Nord et dans les communautés éloignées. Notre chef d'état-major de la Défense a dépêché certains de ses meilleurs planificateurs pour collaborer avec l'Agence à l'élaboration d'un plan de soutien logistique qui, en fait, sera le plan manœuvrier de la distribution du vaccin dans l'ensemble du pays.

En outre, je crois que la ministre de la Santé et le président de l'Agence de la santé publique du Canada viendront faire sous peu le point sur le plan de soutien logistique, le plan de distribution qui sera mis en place. Les Forces armées canadiennes, en la matière, et ce sera leur rôle, continueront de collaborer avec l'Agence pour mieux lui faire comprendre leurs éventuels besoins, tandis que notre chef d'état-major de la Défense conseillera la ministre.

Pour répondre à votre sous-question sur les communautés du Nord et les communautés éloignées, notre chef d'état-major de la Défense a bien expliqué que durant la pandémie, nous devrons être prêts à leur fournir l'appui qu'elles réclameront.

• (1225)

M. Randall Garrison: Bien sûr, vu le rôle important des forces armées, au quotidien, et dans la distribution du vaccin, j'espère que leurs membres recevront en priorité le vaccin.

Une question posée plus tôt m'a perturbé et j'espère que ce n'était pas un clin d'oeil aux antivaccinalistes, mais pouvez-vous, s'il vous plaît, me rassurer qu'on n'envisage pas de rendre le vaccin anti-CO-VID-19 non obligatoire dans les Forces canadiennes, pour que personne n'en soit exempté, sauf pour raisons médicales?

Mgén Trevor Cadieu: Notre chef d'état-major de la Défense examine la question. Nous venons seulement de connaître les types de vaccins qui pourraient être offerts. Le général Vance a émis des directives aux Forces armées canadiennes, tout comme notre sous-ministre au ministère de la Défense nationale, pour qu'ils s'informent et leur communiquent leurs recommandations sur le programme de vaccination à l'interne dans les Forces armées canadiennes. Il se fiera également à son médecin général pour le conseiller sur l'universalité de cette vaccination.

La détermination n'a pas encore été faite. Elle sera communiquée à notre chef d'état-major de la Défense. Je cède la parole au médecin général, au cas où il voudrait ajouter quelque chose à ma réponse.

Mgén Marc Bilodeau: Je n'ai rien à ajouter, madame la présidente

La présidente: Je vous remercie beaucoup, monsieur Garrison.

La parole est maintenant à M. Bezan.

M. James Bezan: Merci, madame la présidente.

D'abord et avant tout, je dois dire que je suis très heureux du fait que les Forces armées canadiennes s'occuperont de la gestion de la logistique et des chaînes d'approvisionnement en vue de la distribution des vaccins dans l'ensemble du pays. Personne ne peut faire mieux que les Forces armées canadiennes lorsqu'il s'agit de distribuer des biens rapidement et d'une manière fiable. Je vous remercie d'assumer ce rôle de leadership.

Puisque nous avons M. Crosby avec nous, j'aimerais en profiter pour examiner plus en profondeur les répercussions de la COVID sur les chaînes d'approvisionnement des Forces armées canadiennes, les répercussions sur l'approvisionnement en munitions, en bottes, en uniformes et même en papier hygiénique, qui semble encore une fois se faire rare sur les tablettes des magasins. Pourriezvous nous parler, monsieur Crosby, des conséquences sur les fournisseurs des Forces armées canadiennes et de l'incidence sur l'acquisition des fournitures dont l'armée a besoin.

M. Troy Crosby: Je remercie le Comité d'avoir fait preuve de souplesse en me permettant de me joindre à la réunion plus tard et de me donner l'occasion de m'exprimer au sujet de ces questions importantes.

En ce qui concerne la chaîne d'approvisionnement, au printemps, le Groupe des matériels a travaillé en très étroite collaboration avec les Forces armées canadiennes pour déterminer nos besoins essentiels en matière de flottes et nos contrats essentiels. Nous avons examiné notre stock de pièces de rechange et déterminé les niveaux d'activité et notre capacité de soutenir les niveaux d'activité prévus à ce moment-là.

Au début, nous avons désigné un nombre réduit de flottes qui étaient importantes pour les opérations en cours et nous avons examiné l'approvisionnement et notre capacité de fournir un soutien sur des périodes de 30, 60 et 90 jours et, à mesure que le temps s'écoulait, sur des périodes plus longues. Diverses approches et différents facteurs ont été pris en considération en ce qui concerne ces

flottes. Nous avons été confrontés à des situations intéressantes que nous n'aurions pas pu prévoir.

Je vais vous donner un exemple précis. En ce qui a trait aux véhicules de soutien léger à roues, nous avons constaté que nous prévoyions une pénurie d'une pièce en particulier du cylindre de frein. Fait intéressant, ces cylindres de frein proviennent du nord de l'Italie. Pour éviter que nous soyons mal pris, l'équipe mixte s'est penchée sur les problèmes que nous avions relativement aux cylindres de frein, et elle a mis en place une solution d'ingénierie qui nous a permis d'assurer un approvisionnement ininterrompu pour les pièces en question et de faire en sorte que les véhicules soient disponibles pour les opérations des Forces canadiennes.

Dans d'autres circonstances, lorsqu'il s'agit du transport de pièces et de personnes, la situation est différente. Par exemple, le transport de représentants détachés à l'étranger et même dans une autre province s'est révélé parfois difficile. Dans certains cas, les choses sont encore difficiles lorsqu'il est question de matériel qui provient de l'étranger, mais nous sommes en mesure...

(1230)

M. James Bezan: Monsieur Crosby, êtes-vous en train de dire — et je suis heureux que vous le souligniez — que l'approvisionnement à l'étranger subit les contrecoups? Je suis certain que c'est le cas également en ce qui concerne l'approvisionnement intérieur, mais est-ce que cela ne soulève pas encore la question de notre propre autonomie et du lien qui devrait être plus étroit entre nos chaînes d'approvisionnement et nos fournisseurs et les chaînes d'approvisionnement en Amérique du Nord, particulièrement au Canada?

M. Troy Crosby: La résilience de la chaîne d'approvisionnement tient à notre capacité d'avoir en stock suffisamment de pièces de rechange et de détenir la capacité nécessaire en matière de réparation et de remise en état. L'évaluation que nous avons effectuée de notre capacité sur des périodes de 30, 60 et 90 jours et plus nous permet d'affirmer que nous pouvons maintenir nos chaînes d'approvisionnement, et nous n'avons éprouvé aucun problème précis au cours des huit mois qui se sont écoulés depuis le début de la pandémie de COVID.

Lorsque nous examinons la résilience de notre chaîne d'approvisionnement à plus long terme, nous devons trouver un équilibre entre le coût associé à l'entreposage d'un nombre suffisant de pièces de rechange pour différentes opérations et avoir des sources d'approvisionnement de rechange, par exemple, ou davantage de sources d'approvisionnement sûres, que ce soit au Canada ou au sein de pays alliés.

Depuis le début de la pandémie, notre capacité de nous adresser à nos alliés et de travailler en collaboration avec eux nous a permis de continuer d'assurer l'acheminement des fournitures. Je suis heureux de pouvoir affirmer que nous n'avons éprouvé aucun problème.

M. James Bezan: Merci, monsieur Crosby.

Pour ce qui est du MDN et des Forces armées canadiennes qui travaillent sur des projets d'approvisionnement, est-ce que la pandémie de COVID a eu des répercussions sur la construction et la mise en oeuvre au moment prévu des navires de soutien interarmées et des navires de patrouille extracôtiers et de l'Arctique? Est-ce qu'elle a eu une incidence sur le choix du prochain chasseur à réaction? Je sais que nous avons reçu les soumissions et qu'il ne reste plus qu'à faire en sorte que tout le monde ait l'occasion de prendre connaissance de l'information et qu'à faire le choix.

En raison des mesures sanitaires liées à la COVID-19 et du télétravail, les ressources humaines sont limitées. Il y a aussi le projet de conception de navires de combat de surface qui continue d'avancer.

Quelles sont les répercussions de la COVID sur ces projets d'approvisionnement?

M. Troy Crosby: Je vous remercie, madame la présidente, pour cette question.

Je vais donner une réponse pour deux grandes catégories.

La première catégorie est celle des projets qui progressent en majeure partie grâce au travail effectué dans les bureaux. Au début de la pandémie, il y a eu un léger ralentissement, alors que nous nous adaptions au travail à distance à l'aide de nouvelles technologies.

En général, les projets qui sont liés à l'élaboration d'une demande de propositions, comme le projet de modernisation des véhicules logistiques ou le projet de système d'aéronef télépiloté — pour lesquels des parties considérables des ébauches des demandes de propositions ont été publiées — continuent de progresser. De même, le projet de capacité des futurs chasseurs, pour lequel on a en main les propositions depuis l'été, a été en mesure de progresser.

Étant donné que nous avons affaire à un volume important de renseignements classifiés, cela nous pose des défis. Néanmoins, l'équipe a trouvé des façons très créatives de s'assurer que les projets continuent d'avancer. Il pourrait y avoir des retards de l'ordre de quelques semaines en ce qui concerne l'un ou l'autre de ces projets, mais je n'entrevois pas de retards à long terme.

D'un autre côté, les projets qui en sont au stade de la production posent davantage de difficultés. La question portait sur les projets de construction de certains navires. Nous savons tous qu'il n'est pas facile de respecter les exigences en matière de distanciation physique à bord d'un navire en construction ou d'un sous-marin en cours de réparation et de remise en état. Cependant, il a été remarquable de voir l'industrie de la construction navale trouver des solutions et travailler avec ses employés pour trouver des moyens de continuer les travaux. C'est extraordinaire. Au printemps, le groupe consultatif de l'industrie de la défense tenait des réunions hebdomadaires avec des représentants des chantiers navals. Ces réunions réunissaient 50 participants, qui s'échangeaient d'emblée de l'information sur les meilleurs moyens de s'adapter et de continuer les travaux.

Un autre projet qui en est au stade de la production est le projet d'avions de recherche et de sauvetage. Cet avion est construit en Espagne. Airbus, qui est le fabricant dans ce cas-ci, a réussi de façon phénoménale à respecter l'échéancier original.

Je le répète, assurer le transport en direction et en provenance de l'étranger a représenté un défi. Nous avons délibérément décidé de transférer à Comox une partie des travaux qui devaient originale-

ment être effectués en Espagne, en raison des prochaines vagues de COVID et de la situation incertaine engendrée par la pandémie. Ce-la nous a retardés un peu, mais je crois que nous sommes en bonne posture maintenant pour continuer d'aller de l'avant avec le projet.

(1235)

M. James Bezan: Merci, madame la présidente.

La présidente: Merci, monsieur Bezan.

Madame Vandenbeld, la parole est à vous.

Mme Anita Vandenbeld (Ottawa-Ouest—Nepean, Lib.): Je vous remercie beaucoup.

À l'instar de mes collègues, j'aimerais remercier les Forces armées canadiennes pour le travail qu'elles ont effectué depuis le début de la crise. Vous sauvez littéralement des vies. Je crois que je parle au nom de tous les membres du Comité lorsque je dis que nous vous sommes très reconnaissants.

Ma première question s'adresse à la contre-amirale Patterson. Elle porte précisément sur votre rôle de commandante du Groupe des Services de santé. J'imagine bien que le Groupe des Services de santé subit une pression et des demandes accrues durant la période actuelle.

J'aimerais que vous nous expliquiez comment vous avez amélioré la résilience de vos équipes et que vous avez assuré leur santé et leur sécurité.

Cam Rebecca Patterson: Comme vous pouvez l'imaginer, les Services de santé des Forces canadiennes ne comptent pas sur des ressources infinies, et c'est la même chose dans la société civile.

Au fil de l'évolution de la pandémie, nous avons dû, bien entendu, nous tenir prêts à intervenir auprès des Canadiens ainsi qu'à continuer de fournir des soins aux membres des Forces armées canadiennes. En outre, nous avons nos propres familles et nous devons concilier nos vies personnelles avec tout le reste.

Depuis le début de la pandémie, nous avons bien entendu fourni des efforts supplémentaires pour établir des priorités en ce qui a trait au travail qui doit être effectué. Nous devons nous assurer de répondre aux besoins des membres des Forces armées canadiennes et à ceux des membres de notre personnel du point de vue des soins

Nous avons inclus des critères dans nos plans de reprise des activités pour nous assurer que le plus grand nombre de personnes possible puissent travailler à distance, car notre équipe est composée de militaires et de civils, afin de pouvoir continuer à fournir les mêmes soins qu'à l'habitude.

Nous avons examiné d'autres façons de fournir des soins aux membres des Forces armées canadiennes. Nous avons notamment commencé à offrir des soins virtuels, et nous espérons pouvoir continuer à le faire dans l'avenir.

Pour améliorer la résilience, je pense qu'il faut travailler étroitement, en respectant évidemment la distanciation physique, avec le chef d'état-major et essayer de respecter toutes ses priorités. Mme Anita Vandenbeld: Je ne sais pas lequel d'entre vous serait le mieux placé pour répondre à ma prochaine question. Soit dit en passant, les bureaux de l'Agence de la santé publique du Canada se trouvent dans ma circonscription, celle d'Ottawa-Ouest-Nepean. J'ai eu l'occasion de m'y rendre et de remercier le colonel et son équipe pour le travail qu'ils accomplissent. J'aimerais que vous en disiez un peu plus long au sujet de la collaboration entre les Forces armées canadiennes et l'Agence de la santé publique du Canada, au début de la pandémie — je sais qu'il y a eu également une collaboration avec Santé publique Ontario sur le plan de la recherche des contacts, de la logistique et de l'acheminement de l'équipement de protection individuelle — et nous parler aussi de cette collaboration dans l'avenir. Comment se poursuivra cette collaboration avec l'Agence de la santé publique du Canada?

Mgén Trevor Cadieu: Nous sommes fiers de ce partenariat entre le ministère de la Défense nationale, les Forces armées canadiennes et l'Agence de la santé publique pour soutenir le Canada.

Comme vous l'avez mentionné, au début de la pandémie, nous avons travaillé en très étroite collaboration avec l'Agence de la santé publique, en premier lieu pour rapatrier des Canadiens qui se trouvaient en Chine, au Japon et aux États-Unis, et ensuite, pour les opérations de quarantaine à la base des Forces canadiennes de Trenton.

Nous avons ensuite travaillé très étroitement avec l'Agence de la santé publique pour faciliter la livraison au Canada, l'entreposage et la distribution aux Canadiens de fournitures médicales et de l'équipement de protection individuelle. Actuellement, comme je l'ai expliqué, nous travaillons en étroite collaboration avec l'Agence de la santé publique sur la stratégie relative à la distribution du vaccin.

Je tiens à apporter une précision à ce sujet. Les Forces armées canadiennes contribuent à l'élaboration d'un plan de soutien logistique pour la distribution du vaccin. Il reste encore à déterminer le rôle que les Forces armées canadiennes vont jouer, ou éventuellement jouer, dans la distribution du vaccin. En ce moment, le travail consiste à cerner les besoins des Canadiens, des provinces, des territoires et des différentes administrations.

Une fois que l'Agence de la santé publique, avec le soutien des Forces armées canadiennes, aura déterminé ces besoins, nous nous attendons à ce qu'on demande peut-être l'aide des Forces armées canadiennes. Une telle demande sera examinée par le chef d'état-major de la Défense.

• (1240)

Mme Anita Vandenbeld: Je vous remercie beaucoup.

En ce qui a trait à l'opération Laser, je crois savoir que la proportion de femmes qui participent à cette opération est plus élevée que dans le cas d'autres opérations et qu'il s'agit notamment de femmes qui occupent des postes de direction.

Pouvez-vous nous parler un peu du rôle que les femmes ont joué dans des opérations au pays?

Mgén Trevor Cadieu: Madame la présidente, je vais laisser la contre-amirale Patterson répondre, car elle est une source d'inspiration au sein des Forces armées canadiennes et sur la scène internationale également, dois-je dire honnêtement. Les femmes ont occupé une place importante dans tous les aspects de l'opération Laser, mais elles participent aussi fièrement à des opérations menées actuellement ailleurs dans le monde.

La majore-générale Jennie Carignan est un exemple extraordinaire. Elle est actuellement la commandante de la mission de l'O-TAN en Irak. Son mandat d'un an s'achève. Elle a dirigé les troupes des Forces armées canadiennes dans des circonstances très difficiles et exigeantes, alors nous serons ravis de la voir revenir au Canada bientôt.

Je vais maintenant céder la parole à Mme Patterson qui pourra en dire plus long.

Cam Rebecca Patterson: Madame la présidente, je vous remercie beaucoup pour cette question, car, comme vous le savez, je suis également championne de la Défense pour les femmes.

Cela dit, j'aimerais vous fournir des renseignements au sujet de la participation des femmes à l'opération Laser. Je vais utiliser comme exemple les services de santé, car, à l'heure actuelle, nous comptons à peu près autant d'hommes que de femmes dans les 18 groupes professionnels au sein des services de santé.

Tout au long de l'opération Laser, environ 1 772 militaires, de la Force régulière et de la réserve, participaient activement à tous les aspects de l'opération ou se tenaient prêts à être déployés. De ce nombre, plus de 700 étaient des femmes. En ce qui a trait au travail effectué dans les centres de soins de longue durée, parmi les membres du personnel des services de santé qui ont été déployés — à savoir environ 729 — 393 étaient des femmes. Voilà un bon exemple de l'intégration des femmes dans les opérations, que ce soit au Canada ou à l'étranger, comme le major-général Cadieu l'a mentionné, tant dans des postes de direction que dans notre équipe au sein de l'armée, de la marine ou de la force aérienne, en tant que membres clés. Dans le cadre de l'opération Laser, nous avons intégré les femmes dans tous les aspects.

La présidente: Major-général Cadieu, avez-vous quelque chose à ajouter?

Mgén Trevor Cadieu: Madame la présidente, je m'en voudrais de ne pas saluer d'autres excellentes leaders. La lieutenante-colonelle Sarah Heer est actuellement aux commandes de l'opération Unifier. Cette opération se déroule en Ukraine. C'est une première. La commodore Josée Kurtz a assuré le commandement d'un groupe maritime permanent de l'OTAN. C'est très significatif. Elle est récemment revenue au Canada.

La présidente: Il nous reste un peu de temps. Quatre membres du Comité ont fait savoir qu'ils aimeraient avoir un peu plus de temps pour poser une autre question: M. Bezan, M. Bagnall, M. Benzen et M. Baker. Chacun disposera de trois minutes supplémentaires.

La parole est d'abord à vous, monsieur Bezan.

M. James Bezan: J'aimerais revenir rapidement sur le rôle de leadership que jouent les Forces armées canadiennes en ce qui a trait au renseignement médical. La première entité au sein du gouvernement du Canada qui a appris l'existence de la COVID-19 est la cellule de renseignement médical des Forces canadiennes, qui en a informé la chaîne de commandement. Ensuite, l'information a été transmise au Cabinet. Le gouvernement a tardé un peu à réagir à ce renseignement.

Quel rôle joue aujourd'hui la cellule de renseignement médical des Forces canadiennes durant la pandémie, comment est-elle observée par nos adversaires et comment cela risque-t-il de modifier les opérations des Forces armées canadiennes?

• (1245)

Mgén Trevor Cadieu: Notre cellule de renseignement médical est une équipe qui évalue les menaces que constituent des maladies infectieuses et des dangers environnementaux. Elle se concentre sur les mesures de soutien en santé ou sur les membres des Forces armées canadiennes dans l'optique de leur déploiement dans le cadre d'opérations.

Nous savons qu'au tout début de janvier, l'Agence de la santé publique a fait part aux hauts dirigeants de l'état de la pandémie de COVID-19. Depuis le début de la pandémie, notre cellule de renseignement médical collabore très étroitement avec d'autres ministères du gouvernement, en particulier l'Agence de la santé publique. Nous collaborons également avec nos alliés pour suivre l'évolution de cette menace en particulier et d'autres dangers environnementaux et maladies infectieuses qui constituent une menace pour les membres des Forces armées canadiennes déployés dans le cadre des diverses opérations ailleurs dans le monde.

M. James Bezan: Je vous remercie. Je vais céder le reste de mon temps à Mme Gallant.

Mme Cheryl Gallant: Dans le cadre de l'opération Laser, est-ce que tout le personnel qui a été déployé dans les établissements de soins de longue durée a reçu chaque jour des équipements de protection individuelle, ou EPI, non périmés?

Mgén Trevor Cadieu: Notre chef d'état-major de la défense prend la santé des militaires très au sérieux — c'est ce que nous appelons la « protection des forces ». Qu'il déploie des membres des Forces armées canadiennes, ou FAC, dans des opérations de combat ou dans des établissements de soins de longue durée pour venir en aide aux Canadiens vulnérables, il est très directif pour veiller à ce qu'ils aient l'équipement de sécurité dont ils ont besoin.

Le déploiement des FAC dans les établissements de soins de longue durée ne faisait pas exception. Le chef d'état-major a donné des directives sans équivoque: tous les militaires qui entrent dans ces établissements doivent avoir les EPI de qualité médicale dont ils ont besoin pour la tâche, et recevoir une formation adéquate sur leur utilisation.

Tous les membres des Forces armées canadiennes sans exception qui sont allés dans ces établissements ont reçu du matériel certifié soit par l'Agence de la santé publique du Canada, soit par l'équipe des services de santé des FAC, qui ont vérifié que l'équipement était conforme aux normes médicales.

Je sais qu'un lot de gants en nitrile était périmé — je peux au besoin m'en remettre à notre médecin général à ce sujet. Il fallait les certifier avant de les distribuer aux militaires. C'est arrivé seulement après que nos services de santé et notre personnel médical aient établi que le matériel était encore conforme à toutes les normes sanitaires.

Je laisse la parole au médecin général, s'il souhaite en dire plus là-dessus.

Mgén Marc Bilodeau: Bien sûr. Je vous remercie, madame la présidente.

Nous avons travaillé en collaboration avec l'équipe de M. Crosby et son Centre d'essais techniques de la qualité pour recertifier aux normes de l'industrie tout matériel ou EPI — des gants cette fois-ci — dont la date d'expiration sur l'étiquette était dépassée. Nous avons ainsi pu confirmer qu'ils étaient toujours en règle et qu'ils pouvaient être utilisés par notre personnel.

Mme Cheryl Gallant: Étant donné le temps qu'il faut pour remplacer les avions de chasse, les hélicoptères et les navires, il n'est pas exagéré de se demander si les EPI utilisés pour la pandémie étaient périmés.

Je reçois des informations selon lesquelles des personnes ont dû porter des masques qui étaient périmés depuis 2003. Il n'y avait aucun matériel à partager avec les travailleurs de première ligne dans les maisons de retraite. À ce moment, les militaires n'avaient rien d'autre que ce sur quoi ils arrivaient à mettre la main, peut-être chez Home Depot. Je suis vraiment inquiète de constater que nos magasins n'ont pas été réapprovisionnés depuis l'épidémie de SRAS.

Pouvez-vous me rassurer à ce chapitre?

Mgén Marc Bilodeau: Madame la présidente, je ne fais pas le suivi des masques de 2003 qui ont été distribués à nos membres pour accomplir une de leurs tâches. Il y avait certainement le lot de gants que nous avons testés et que nous avons pu recertifier.

(1250)

La présidente: Très bien.

Je vous remercie infiniment.

Allez-y, monsieur Bagnell.

L'hon. Larry Bagnell: Je vous remercie, madame la présidente.

Je veux simplement remercier tous nos témoins pour leurs réponses très exhaustives et éclairées. Par ailleurs, merci de protéger tous les membres de la force régulière de ma circonscription, qui est l'ensemble du Yukon. Ils ont leur propre bureau et des entrées distinctes dans l'édifice.

J'ai une question en deux volets. Elle s'adresse à l'amirale Patterson. J'aimerais m'attarder plus particulièrement aux besoins des femmes.

Tout d'abord, pouvez-vous mentionner des défis uniques aux femmes qui sont attribuables à la COVID? Quelles mesures ont été prises pour y remédier?

En deuxième lieu, vous n'êtes pas sans savoir que nos militaires actifs ne représentent que la moitié de l'équation. Il faut aussi tenir compte de leur famille, comme vous l'avez dit. Je suis ravi que vous en ayez parlé. Il y a aussi de grands défis à relever pour les femmes, les enfants et les hommes qui doivent rester à la maison, notamment sur le plan de la santé mentale. Y a-t-il des défis particuliers pour les femmes qui restent à la maison? Ont-elles accès à des services ou à des mesures d'adaptation?

Cam Rebecca Patterson: Je pense pouvoir affirmer que la CO-VID touche aussi bien les hommes que les femmes. Dans le cas des hommes et des femmes militaires, l'incidence sur leur famille est la même. Puis-je vous dire qu'il y a des défis propres aux femmes militaires qui ne touchent pas les hommes? Ce n'est pas une question à laquelle nous pouvons répondre pour l'instant. Je peux toutefois vous dire que le chef d'état-major de la défense a établi d'excellents critères à respecter dans le but de déployer les personnes qui doivent absolument être au travail. Les problèmes familiaux en font partie, qu'il s'agisse de la nécessité de prendre soin des enfants, ou peut-être de la présence dans la famille d'une personne qui est immunovulnérable pour une raison ou une autre et qui pourrait subir les conséquences de la COVID. Je dirais que les défis particuliers ont été pris en compte pour l'ensemble des hommes et des femmes qui portent l'uniforme, en ce qui a trait aux critères que le chef d'état-major de la défense a établis pour décider quelles personnes travailleraient ou seraient déployées dans l'opération Laser ou dans les activités quotidiennes.

La présidente: Monsieur Benzen, vous avez deux minutes et demie, s'il vous plaît.

M. Bob Benzen: Merci, madame la présidente.

Nous avons appris tout à l'heure que nous avons réduit une partie de l'instruction, que nous avons ramené au pays les militaires participant aux missions à l'étranger, et que nous avons consacré beaucoup de ressources à la COVID-19. Quelle incidence ces décisions ont-elles eue sur nos adversaires, comme la Russie et la Chine? En ont-ils tiré avantage de quelque façon que ce soit, en particulier la Chine? Y ont-ils vu une faiblesse dont ils essaient de profiter d'une manière ou d'une autre?

Mgén Trevor Cadieu: Nous sommes très sensibles aux besoins des Canadiens. Dans le cadre de l'opération Laser, notre chef d'étatmajor de la défense a bien sûr ordonné que nous restions prêts à répondre aux besoins changeants du pays. Il a également déclaré sans équivoque que nous devions demeurer disposés à réagir à toute éventuelle menace extérieure qui planerait sur le Canada et les Canadiens. C'est pourquoi nous avons assisté ces derniers mois à une modernisation de certains entraînements individuels et collectifs dans les zones d'entraînement de l'ensemble du pays, afin d'y inclure des exercices de tir réel et de manœuvres. Même si nous continuons à soutenir les Canadiens pendant la pandémie, il est absolument essentiel que nous utilisions notre capacité résiduelle afin de poursuivre la mise sur pied de la force et nos activités d'entraînement pour les opérations à l'étranger, afin qu'aucun adversaire potentiel ne puisse en profiter.

Comme je l'ai dit, nous avons redéployé nos forces afin de poursuivre nos activités dans plus de 20 missions à l'étranger aux côtés de nos alliés, dans le respect du contexte de la COVID, et aussi afin de mener à bien la mission pour laquelle notre gouvernement nous a envoyés là-bas.

M. Bob Benzen: Vous ne pensez pas qu'un pays comme la Chine profite de la situation pour s'en prendre à Taïwan, à Hong Kong ou à d'autres régions du monde en s'imaginant que nous avons baissé la garde puisque nous nous concentrons davantage sur notre pays en ce moment?

Mgén Trevor Cadieu: Je pense que les différents adversaires et compétiteurs, qu'il s'agisse d'organisations étatiques ou d'extrémistes violents, essaient bel et bien de tirer profit de l'environnement, de l'incertitude, du chaos attribuables à la pandémie. C'est précisément pour cette raison que notre chef d'état-major de la défense nous a ordonné de maintenir notre avantage et de continuer l'entraînement nécessaire pour que nos membres soient efficaces lors du déploiement des opérations.

• (1255)

La présidente: Merci beaucoup.

Monsieur Brunelle-Duceppe, vous avez deux minutes et demie, je vous prie.

[Français]

M. Alexis Brunelle-Duceppe: Merci, madame la présidente.

Tout d'abord, messieurs, je veux vous remercier de votre présence aujourd'hui et de votre travail exceptionnel, qui est si nécessaire. C'est la première chose que je veux vous dire avant de vous dire « à la prochaine ».

Je crois que les Forces armées canadiennes sont principalement intervenues dans les grands centres, lors de l'opération Laser. Ma région, qui est au Lac-Saint-Jean, est relativement éloignée et elle est l'une de celles qui ont le taux de contamination le plus élevé au Québec et au Canada, en ce moment. Pour l'instant, notre système de santé, les CHSLD, les hôpitaux et les résidences privées tiennent le coup. Or, la plupart de ces endroits sont à plus d'une heure d'une base militaire, où il n'y a pas d'unité de réserve.

Les Forces armées canadiennes ont-elles un plan pour se déployer rapidement dans ces régions plus rurales, si on leur en fait la demande?

Mgén Trevor Cadieu: Madame la présidente, je remercie le député de la question.

[Traduction]

Oui. Comme nous l'avons fait pendant la première vague de la pandémie, les Forces armées canadiennes ont mis sur pied une force prête à intervenir à l'échelle nationale, qui est composée de la Force régulière, de la Force de réserve et des Rangers canadiens — et nous avons bien sûr l'aide d'excellents civils. Elle est prête à répondre aux besoins non seulement des grands centres urbains, mais aussi des régions rurales. Cette force a été passablement mobilisée au cours de la première vague de la pandémie, avec des déploiements notamment au Nunavik et en Basse-Côte-Nord, dans la province du Québec. Aussi, des Rangers canadiens ont été déployés dans les collectivités éloignées de leurs provinces et leurs territoires respectifs. Je m'attends pleinement à ce que cette aide se poursuive alors que nous continuerons nos activités au cours de la pandémie.

[Français]

M. Alexis Brunelle-Duceppe: Lorsqu'il a comparu devant le Comité il y a deux semaines, le ministre Sajjan nous a dit qu'il cherchait à déterminer le genre de rôle que peut jouer la Réserve dans le contexte de la pandémie actuelle.

La réflexion s'est-elle poursuivie, de votre côté?

[Traduction]

Mgén Trevor Cadieu: La Réserve canadienne, l'Armée canadienne, l'Aviation royale canadienne et la Marine royale canadienne ont occupé une place importante dans la réponse nationale, qu'il s'agisse de l'opération Globe ou Laser.

Je voudrais vous donner un exemple très frappant et éloquent. Les réservistes étaient très présents dans le soutien que les FAC ont apporté aux soins de longue durée en Ontario. Dans ces établissements de soins de longue durée se trouvaient de jeunes réservistes canadiens, qui servaient leur pays avec fierté et avec compassion à l'égard des Canadiens dans le besoin. Nous avons assisté à des situations semblables dans tout le pays, où des réservistes agissaient à titre de forces d'intervention locales. Je m'attends à ce que cela se poursuive pour le reste de la pandémie.

La présidente: Très bien.

Merci beaucoup.

Monsieur Garrison, il reste deux minutes et demie, si vous voulez poser une question.

M. Randall Garrison: Merci beaucoup, madame la présidente.

Je tiens à remercier la contre-amirale Patterson d'avoir mis en lumière le rôle que jouent les familles des militaires canadiens dans tout ce qu'ils font, en partenariat avec les FAC.

Je voudrais poser une question précise à propos de l'incidence de la COVID sur le recrutement au sein des Forces canadiennes et de la Réserve. Je sais que nous avons eu du mal à atteindre les objectifs de recrutement, et je soupçonne que la COVID présente certains défis à cet égard.

Par ailleurs, je pense que la crise économique générale offrira également des occasions à mesure que le taux de chômage augmentera, si nous arrivons à informer les Canadiens des possibilités qui se présentent dans les Forces canadiennes.

J'aimerais donc que vous me parliez des répercussions de la CO-VID sur le recrutement.

Mgén Trevor Cadieu: Au début de la pandémie, comme pour toutes opérations des Forces armées canadiennes, nous avons dû déterminer comment nous allions nous organiser pour continuer à mener nos activités de manière sécuritaire et responsable, ce qui comprenait le recrutement. Au tout début de la crise, alors que nous condensions nos activités et que nous mettions en branle nos plans de continuité des opérations, nous devions faire de même pour nos

centres de recrutement jusqu'à ce que nous apprenions à optimiser l'utilisation des outils numériques — ce qui s'est produit en grande partie récemment.

Nous avons donné un nouveau souffle à nos efforts de recrutement, qui sont absolument essentiels au maintien d'une grande force ou de toute force militaire. Puisque nous avons un taux d'attrition annuel, il est indispensable que nous continuions à attirer de jeunes Canadiens qui veulent servir leur pays. Nous devons nous assurer qu'ils soient formés rapidement pour qu'ils puissent participer aux opérations. C'est ce qui se passe actuellement.

Madame la présidente, je suis tout à fait d'accord pour dire que les Forces armées canadiennes offrent une formidable occasion d'emploi aux jeunes Canadiens et Canadiennes.

• (1300

M. Randall Garrison: Merci, madame la présidente.

J'aimerais joindre ma voix à celles de tous les membres du Comité pour remercier les témoins de leur témoignage d'aujourd'hui.

La présidente: En effet.

Au nom de nous tous, je remercie l'ensemble de nos témoins d'aujourd'hui.

Nous comprenons à quel point votre temps est précieux, et nous vous remercions d'avoir pris le temps de discuter avec nous aujourd'hui.

Je pense que c'était une séance fort utile.

[Français]

Nous vous remercions des services rendus aux Canadiens et aux Canadiennes.

Merci beaucoup.

À la prochaine.

[Traduction]

La présidente: La séance est levée.

Publié en conformité de l'autorité du Président de la Chambre des communes

PERMISSION DU PRÉSIDENT

Les délibérations de la Chambre des communes et de ses comités sont mises à la disposition du public pour mieux le renseigner. La Chambre conserve néanmoins son privilège parlementaire de contrôler la publication et la diffusion des délibérations et elle possède tous les droits d'auteur sur celles-ci.

Il est permis de reproduire les délibérations de la Chambre et de ses comités, en tout ou en partie, sur n'importe quel support, pourvu que la reproduction soit exacte et qu'elle ne soit pas présentée comme version officielle. Il n'est toutefois pas permis de reproduire, de distribuer ou d'utiliser les délibérations à des fins commerciales visant la réalisation d'un profit financier. Toute reproduction ou utilisation non permise ou non formellement autorisée peut être considérée comme une violation du droit d'auteur aux termes de la Loi sur le droit d'auteur. Une autorisation formelle peut être obtenue sur présentation d'une demande écrite au Bureau du Président de la Chambre des communes.

La reproduction conforme à la présente permission ne constitue pas une publication sous l'autorité de la Chambre. Le privilège absolu qui s'applique aux délibérations de la Chambre ne s'étend pas aux reproductions permises. Lorsqu'une reproduction comprend des mémoires présentés à un comité de la Chambre, il peut être nécessaire d'obtenir de leurs auteurs l'autorisation de les reproduire, conformément à la Loi sur le droit d'auteur.

La présente permission ne porte pas atteinte aux privilèges, pouvoirs, immunités et droits de la Chambre et de ses comités. Il est entendu que cette permission ne touche pas l'interdiction de contester ou de mettre en cause les délibérations de la Chambre devant les tribunaux ou autrement. La Chambre conserve le droit et le privilège de déclarer l'utilisateur coupable d'outrage au Parlement lorsque la reproduction ou l'utilisation n'est pas conforme à la présente permission.

Published under the authority of the Speaker of the House of Commons

SPEAKER'S PERMISSION

The proceedings of the House of Commons and its committees are hereby made available to provide greater public access. The parliamentary privilege of the House of Commons to control the publication and broadcast of the proceedings of the House of Commons and its committees is nonetheless reserved. All copyrights therein are also reserved.

Reproduction of the proceedings of the House of Commons and its committees, in whole or in part and in any medium, is hereby permitted provided that the reproduction is accurate and is not presented as official. This permission does not extend to reproduction, distribution or use for commercial purpose of financial gain. Reproduction or use outside this permission or without authorization may be treated as copyright infringement in accordance with the Copyright Act. Authorization may be obtained on written application to the Office of the Speaker of the House of Commons.

Reproduction in accordance with this permission does not constitute publication under the authority of the House of Commons. The absolute privilege that applies to the proceedings of the House of Commons does not extend to these permitted reproductions. Where a reproduction includes briefs to a committee of the House of Commons, authorization for reproduction may be required from the authors in accordance with the Copyright Act.

Nothing in this permission abrogates or derogates from the privileges, powers, immunities and rights of the House of Commons and its committees. For greater certainty, this permission does not affect the prohibition against impeaching or questioning the proceedings of the House of Commons in courts or otherwise. The House of Commons retains the right and privilege to find users in contempt of Parliament if a reproduction or use is not in accordance with this permission.